L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. I, NUMÉRO 24 — Le numéro, 5 sous: — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 19 novembre 1942

Quête de l'Association d'Education

Elle aura lieu le 22 novembre

L'Association Canadienne française d'éducation d'Ontario tiendra dimanche le 22 novembre, sa quête annuelle qui lui pemettra de continuer ses activités, de revendiquer nos droits catholiques et français, particulièrement dans le domaine scolaire.

En dépit des nombreux appels qui nous sont adressés pour fins de guerre, il est de notre devoir de fournir à notre Association les moyens de poursuivre son oeuvre. Aussi, faisons bon accueil à ceux qui solliciteront notre patriotique offrande; mesurons notre générosité à l'aune de l'importance de l'oeuvre. Si la souscription n'est pas organisée chez vous, faites parvenir votre contribution à: Association Canadienne Française d'éducation d'Ontario, Case postale 211, Ottawa, Ontario.

Fondée en 1910, l'Association surveille infatigablement tous nos intérêts. Son activité, dans les domaines économique, scolaire, national et religieux, a été immense et elle rend chaque jour de plus grands services à notre population. Mais direz-vous: Quels services, l'Association peut-elle nous rendre?

Plusieurs. On s'adresse à l'Association: a) Pour toute question concernant les écoles: Organisation scolaire générale, Fondation d'écoles séparées, Fondation des Ve et VIe Cours, Orientation des élèves vers les études supérieures, Bibliothèques scolaires, statistiques, difficultés locales, octrois spéciaux; b) Pour obtenir l'usage et le respect du français: c) Pour tout renseignements concernant la colonisation.

S'il y en a qui doutent de l'efficacité de ses services, voici les principaux résultats obtenus:

Substitution de concessions nouvelles au règlement XVII.

Fondation d'un journal quotidien français, le "Droit".

Ecole Normale de l'Université d'Ottawa pour la formation du personnel enseignant de nos écoles bilingues.

Création des Ve et VIe cours bilingues.

Fondation d'Unions Catholiques de cultivateurs.

Relations suivies entre les divers groupes canadiens-français d'Ontario.

Création d'une opinion favorable à l'étude du français, dans la population de langue anglaise.

Organisation de plusieurs centaines d'écoles bilingues primaires et d'écoles secondaires.

Inspection bilingue de 1500 classes.

Nomination d'un directeur de l'enseignement français pour toutes les écoles où le français s'enseigne.

Nomination d'un inspecteur bilingue pour les "High Schools".

Nomination de 12 inspecteurs pour nos 1500 classes bilingues.

Bourses complètes accordées aux lauréats du concours annuel provincial de français.

Cours payés par le Ministère de l'Instruction publique à nos sourds-muets franco-ontariens recevant une formation conforme à leurs besoins dans les Instituts des Sourd(es)-Muets(ettes) à Montréal.

Protection des droits des célèbres jumelles Dionne.

Amélioration des manuels français dans la province d'Ontario.

Cours par correspondance donné à nos élèves des districts non organisés par des institutrices bilingues compétentes et payées par le Ministère de l'Instruction publique.

Reconnaissance de nos droits à une représentation plus équitable dans le fonctionnarisme fédéral, provincial et municipal.

Octrois scolaires spéciaux obtenus en plusieurs circonstances.

Nomination de Canadiens français à des postes de commande,

Diffusion de brochures et circulaires pour encourager l'étude de la langue française et défendre nos droits.

La religion est le plus sûr garant de la probité; et les hommes qui craignent Dieu sont les seuls de qui l'on n'ait rien à craindre

---

Lettre d'Ottawa

LE PREMIER MINISTRE KING DIT POURQUOI NOTRE PAYS A ROMPU AVEC LE GOUVERNEMENT DE VICHY

Il affirme que maintenant il n'existe plus de gouvernement "de droit" en France.—Le "Bloc populaire canadien' ne présente pas de candidat.—Le général Laflèche, cependant, a un adversaire.—Le service national sélectif met au ban la discrémination religieuse et raciale.

Ottawa.—La tournure des événements militaires, commencée avec la victoire retentissante de la 8e armée britannique en Egypte et continuée par l'invasion de l'Afrique française du nord par les troupes américaines et la rupture de l'Armistice franco-allemand, a dominé toute la politique canadienne depuis une dizaine de jours.

La situation demeure mêlée. Les nouvelles sont souvent contradictoires. Mais, à mesure que le temps passera, le nouvel état de choses se précisera, et les répercussions sur la politique canadienne se crystalliseront d'une manière définitive.

Le premier résultat de l'invasion de l'Afrique française du nord par les troupes américaines a été la rupture de nos relations diplomatiques avec le gouvernement de Vichy. La nouvelle a pris un peu, par surprise, les observateurs politiques.

Le dimanche, 8 novembre, alors que tout le monde était au courant de l'invasion américaine, le premier ministre Mackenzie King remit aux journalistes une longue déclaration sur nos relations avec le gouvernement de Vichy.

Le chef du gouvernement canadien défendait la politique qu'il avait tenue jusqu'à maintenant à l'égard des autorités officielles de la France.

M. King, entre autres choses, disait: "Nous ne sommes pas assurés que les forces des Nations-Unies ne rencontreront aucune résistance de la part des forces françaises. Mais, en aucune circonstance, cela peut-il signifier que nous sommes en guerre contre la vraie France".

A maintes reprises, d'autre part, le premier ministre du Canada a laissé entendre que le représentant de la France au pays, ne représentait pas le gouvernement de Vichy, mais la France.

Dans les circonstances, on ne s'attendait pas que le premier ministre rompit, vingt-quatre heures après cette déclaration, les relations du Canada avec la France. On était ici sous l'impression que le Canada laisserait au gouvernement de Vichy cette initiative, puisque le premier ministre déclarait que, quoi qu'il arrive en Afrique, nous n'étions pas en guerre contre la vraie France et que, dans le passé, il avait soutenu que le représentant de la France à Ottawa était celui du peuple français.

L'EXPLICATION MINISTERIELLE

Le lendemain où les journaux publiaient cette déclaration, ceux-ci en rapportaient une seconde de M. King, et, dans cette seconde déclaration, on annonçait la rupture de nos relations diplomatiques avec le gouvernement de Vichy.

"Il n'existe plus en France un gouvernement légal ou constitutionnel représentant d'une façon quelconque le peuple français, a dit M. King, mais seulement un gouvernement pantin allemand. Dans les circonstances, le gouvernement canadien a cessé de reconnaître la présente administration établie à Vichy comme le gouvernement "de droit" de la France, et les relations diplomatiques avec Vichy sont donc discontinuées".

En toute justice, il convient de rapporter comment le premier ministre a expliqué sa conduite présente avec sa conduite passée à l'égard du représentant officiel de la France à Ottawa. Cette explication s'adressait surtout à ses critiques de langue anglaise qui lui ont toujours reproché d'avoir maintenu jusqu'alors nos relations diplomatiques avec Vichy. Il a dit:

"C'est le développement logique de la position du gouvernement du Canada, en voulant établir une distinction entre le gouvernement de Vichy et le peuple français. "J'ai exposé clairement aux Communes que le ministre du Canada en France n'était pas nommé auprès du gouvernement quelconque de la France, mais auprès du peuple français. Il était clair que plusieurs décisions prises à Vichy étaient prises sous la pression des Allemands et, tenant compte de cette situation, nous avons demandé de n'être pas trop hâtifs dans les jugements sur les hommes de ce gouvernement.

"Maintenant, ce gouvernement ne peut plus être considéré comme représentant légalement le peuple de France. En fait, le gouvernement "de jure" de la France a cessé d'exister, et on ne peut reconnaître que le peuple français a actuellement un gouvernement."

Cette explication n'a pas satisfait la presse impérialiste, qui en a toujours voulu à M. King d'avoir retardé le plus possible la rupture de nos relations diplomatiques avec la France.

Dans les circonstances, quelle que soit la logique de l'explication, M. King ne pouvait pas faire autrement qu'il ne l'a fait. C'est notre opinion personnelle. Et, en l'exprimant, nous ne voulons en rien engager la responsabilité du journal.

LE BLOC POPULAIRE

Le nouveau mouvement politique, dont M. Maxime Raymond est le chef, ne présentera point de candidat aux élections complémentaires d'Outremont et de Charlevoix-Saguenay. Le leader du nouveau mouvement a fait part de cette décision au public.

M. Raymond a fourni d'abord des raisons générales. Ce sont les suivantes. "Notre mouvement, dit-il, n'est qu'au début de son organisation, et des tâches importantes occupent actuellement nos activités. Par ailleurs, une lutte de notre part, dans les circonstances actuelles, dans l'une ou l'autre circonscription, quel que soit le résultat, ne modifierait en aucune façon la politique du gouvernement."

(Suite à la page quatre)

Une délégation de mineurs à Ottawa

Une délégation de mineurs, représentant Timmins, Kirkland Lake, Larder Lake, Teck, Tisdale et Whiteney, se rendit à Ottawa la semaine dernière où elle fut reçue par les ministres Ilsley, Crerar et Gibson. Il s'agissait d'obtenir du gouvernement l'établissement d'industries de guerre dans ces différentes régions.

La requête, présentée par W. O. Langdon, de Kirkland Lake, soulignait la part prise par le Nord Ontario dans le présent conflit, et détaillait les conditions de vie, créées par la réduction de travail dans les mines d'or.

La délégation comprenait trois députés: M. Joseph Bradette, de Cochrane, M. W. Little, de Témiscamingue, et M. W.-R. McDonald, de Pontiac.

Sudbury dépasse son objectif

Pour plus de $350,000 de bons de victoire furent vendus durant la journée de samedi dernier, de sorte qu'à la fin de ce jour, les souscriptions s'élevaient à $2,487,600, soit 113.2% de l'objectif minimum de $2,150,000.

Après que l'on y eut inscrit ce résultat, le poignard d'acier qui avait été placé dans une vitrine chez Cochrane-Dunlop, a été envoyé aux quartiers-généraux du général McNaughton en Angleterre. Il sera ensuite offert à une régiment canadien outre-mer.

Les meilleurs résultats de la campagne pour le troisième emprunt furent obtenus dans les sections suivantes: Little Current, Gore Bay, et St-Charles-Warren. M. le curé Séguin était président de cette dernière section. C'est la première fois que St-Charles atteint son objectif. Il s'y est vendu pour plus de $25,600 de bons, soit pour $12,000 de plus que durant le second emprunt.

A nos lecteurs

Quelques nouvelles nous sont parvenues trop tard la semaine dernière pour que nous puissions les publier. Elles apparaissent dans le numéro de cette semaine.

Le Comité de la défense civile

Afin de dissiper l'apathie dont les citoyens de Sudbury font preuve au sujet de la défense civile, le gouvernement offre de payer la moitié des dépenses de l'organisation, si le Comité de la Défense Civile veut payer l'autre moitié.

M. D. McNairn, de Toronto, avertit le Comité que l'équipement lui sera enlevé si sa propagande ne porte pas plus de fruits. La ville de Sudbury n'a que 150 volontaires alors qu'elle devrait en avoir au moins 600. D'après M. D. McNairn, Sudbury et North Bay sont les deux villes qui montrent le moins d'enthousiasme pour ce qui regarde la protection anti-aérienne. "Je ne puis comprendre, dit-il, que si peu de travail ait été fait dans cette région qui comprend Sudbury, Coniston, Garson, Falconbridge, Copper Cliff, Creighton et McKim."

Il fit aussi remarquer que l'organisation semblable du Sault-Ste-Marie comprenait 2800 membres.

C. pédagogique de Noëlville

Samedi dernier, le 7 novembre, avait lieu à l'école Saint-Antoine de Noëlville, la première réunion du cercle pédagogique de l'inspectorat de Rémi Millette pour la région de Noëlville. L'assistance fut nombreuse. On y remarquait M. l'abbé J.-M. Leclair, curé de Noëlville, le R. Père Côté, curé d'Alban, M. Rémi Millette, inspecteur, les RR. SS. de l'Assomption de St-Charles, ainsi que de nombreux instituteurs et institutrices de la région. Tous reçurent un chaleureux accueil des RR. SS. Grises de la Croix de l'Ecole St-Antoine. La réunion fut des plus intéressante. Soeur Marie Ludger, s.g.c., donna avec ses élèves de première année, une démonstration sur l'enseignement de la lecture chez les petits. La réunion se termina par l'élection d'un exécutif pour le nouveau cercle pédagogique. Les membres élus furent les suivants: M. le curé J.-M. Leclair, aumônier; M. Donat Monette, président; Mlle Jeannine Giroux, vice-présidente; Rév. Soeur St-Benoit, s.g.c., secrétaire.

Petit pot-pourri électoral

L'air est aux élections municipales. Les candidats commencent à se dessiner pour de bon. Parmi eux, il ne faut pas de bien grosses lunettes pour reconnaitre l'arriviste, l'incompétent et l'homme sincère.

Le premier n'a aucunement l'idée de se dévouer pour le peuple. Il ne voit dans cette élection que le premier pas qui le conduira à la "députaillerie" (dans son plus mauvais sens) soit provincial soit fédéral. C'est un homme qui peut parler très bien pendant une heure au moins sur une question sans se prononcer clairement pour ou contre"... histoire de ne mécontenter personne. C'est le plus dangereux.

L'incompétent ne parlera encore que de mettre des petites roches dans les rues et de creuser des "fossé". Ce n'est pas lui qui va bouleverser la politique municipale.

L'homme sincère arrivera encore avec des idées nouvelles. Faire un nettoyage de la nombreuse bureaucratie—bien payée et bien assise—de la ville. Il ramènera sur le tapis pour la confusion des intéressés, des cas très embarrassants, pour les profiteurs de l'argent et des sueurs des contribuables. Il saura donner son opinion sur tel ou tel candidat qui veut absolument arriver à l'échevinage. Enfin tout son programme respirera l'intérêt le plus grand pour les biens du peuple, l'indépendance la plus absolue contre les gros meneurs de la ville. Une vraie révolution, quoi!

Et pour cette raison connue par le passé, il aura toute la fameuse clique et ses gros canons contre lui, de sorte que l'électeur pourra se dire sans aucune crainte de se tromper: "Toute la clique est contre lui, c'est donc un bon homme!"

Nous espérons donc que le voteur, à la lumière du passé, supportera ce dernier. Il montrera ainsi qu'il y a assez longtemps qu'il se fait bourrer par de fins "parlotteux", plus simplement, des visages à deux faces.

Camille LEMIEUX

P.S.—On me reprochera sans doute de ne pas mettre de noms. A ceci, je répondrai que la politique de l'Ami du Peuple dans cette élection, à moins de circonstances extraordinaires, est de ne nommer personne directement. Nous suivons en ceci l'exemple d'un bon vieux curé de la province de Québec qui, après avoir descendu un terrible galop à l'un de ses mauvais paroissiens ajouta: "Je ne le nommerai pas, mais il n'y a que lui dans la paroisse qui a une jument blanche".

A bon entendeur, salut!—C.L.

Magasins fermés les mercredis

Dans l'après-midi

Le 11 novembre dernier, jour du Souvenir, les magasins de Sudbury se conformèrent à la requête de la Chambre de Commerce, leur demandant de fermer leurs portes les mercredi après-midi. "Les marchands coopérèrent avec nous d'une façon excellente, dit M. G.-A. Foot, président. Cependant, quelques-uns ouvrirent quand même, et nous risquons qu'il y en ait toujours qui ne veulent pas se conformer aux mesures adoptées par la majorité des marchands".

Quelques marchands voudraient ouvrir leurs magasins à 8.30 heures, au lieu de neuf heures. Cette suggestion sera étudiée ce soir à la réunion de la Chambre de Commerce de Sudbury.

Chez les Anciens du Collège

La réunion mensuelle des Anciens du Collège Sacré-Coeur aura lieu le 22 novembre. Il y aura messe à 9.15 heures suivie du déjeuner. M. J.-A. Lapalme donnera une causerie sur un sujet très important. Le bingo de lundi soir fut un vrai succès; on y comptait environ 700 personnes. Les prochains bingos auront lieu les 23 et 30 novembre.

Condamnons les erreurs sans juger les égarés.—Mgr Flynn.

La Femme et son Foyer

Claire-Anne, Directrice

VOTRE VOLONTE, MADAME

Ce vouloir souverain devant lequel tout s'incline, tant et si bien qu'un dicton populaire affirme, de temps immémorial, que "ce que femme veut, Dieu le veut", c'est votre irrésistible puissance.

Cette puissance, Mesdames, en vos frêles mains, est une arme bien redoutable! Et il ne faudrait point trop croire que le bon Dieu se prête à tous vos désirs, car, hélas! ils ne sont pas toujours conformes aux desseins de la Providence et viennent souvent en conflit avec le vouloir divin.

Il paraît que vous avez, que nous avons, car femme je suis et ne me prétendrai point exempte des défauts inhérents à mon sexe afin de pouvoir, sans remords, prendre ma part de ses qualités, nous avons, dis-je, pour en arriver à nos fins, mille petits moyens auxquels l'imagination de ces Messieurs, pour fertile qu'elle fût, n'aurait jamais songé. Veuillez ne me point tenir rigueur de ce jugement, car je le cueille sous la plume d'une femme . . . Faudrait-il donc conclure que l'intrigue et la rouerie fussent un brin notre fait? . . . Je n'en veux rien croire, car il me semble que la femme ne plait et ne conquiert que par sa sincérité. C'est surtout parce qu'elle est sincère qu'elle s'attache si fortement aux choses qu'elle désire réaliser, qu'elle s'y donne avec toute son ardeur, et le jour où elle reconnait qu'elle s'est trompée, elle abandonne immédiatement les projets en cours et dont elle souhaitait si vivement naguère la réalisation.

C'est dire assez, tout le bien que nous pouvons accomplir, lorsque l'irrésistible vouloir a embrassé une cause juste. Nous la mènerons à bien, dussions-nous marcher sur notre coeur et sur notre orgueil.

"Une femme seule, ai-je lu récemment, c'est une force, mais si toutes les femmes du monde voulaient bien se donner la main, en unissant leur coeur pour une cause noble et grande, cela ferait une puissance autour de l'univers, et rien ne saurait briser cette chaîne merveilleuse et formidable!"

Vouloir être bonnes, partout et toujours, persévérer dans la pratique du bien et de la vertu, donner à ceux qui nous entourent, qui dépendent, directement ou indirectement de nous, l'exemple d'une volonté constamment orientée vers ce qui est beau, et bon, et juste, et bien . . . Oui, si toutes les femmes du monde usaient à bon escient de cette volonté puissante dont elles ont reçu l'apanage, est-ce que la paix ne règnerait pas au foyer, est-ce que la paix ne règnerait pas sur le monde?

Mais vouloir ainsi, sans cesse et toujours, c'est un lourd effort pour une faible femme. Voilà pourquoi, souvent, l'on se laisse aller à la dérive, et c'est dur, ensuite, de réagir et de remonter le courant.

Chacun, homme et femme, a le devoir de tendre sans cesse sa volonté vers un noble idéal. Ce n'est pas la volonté de la femme qui constitue l'irrésistible puissance, c'est la volonté tout court, et si le vouloir féminin s'affirme plus souvent efficace, n'est-ce pas plutôt parce que la femme veut plus persévérément, plus sincèrement que l'homme?

CLAIRE-ANNE

Le petit courrier

N.-B.—Toutes les lettres concernant ce courrier devront être adressées ainsi: Claire-Anne, Ste-Edwidge Co. Compton, P.Q.

Q.—Pourriez-vous m'indiquer une bonne manière d'adoucir les mains rudes?—MINUTIEUSE.

R.—Si vous devez vous tenir souvent les mains dans l'eau et que cela les rend rudes, gardez près de l'évier un bol d'huile d'amande et un linge doux. Quand vous avez fini votre ouvrage, trempez-vous les mains dans l'huile un instant; essuyez-les avec le linge et vous n'aurez pas de peine à garder vos mains blanches et douces.

• •

Q.—Depuis trois ans, je suis mariée à un brave garçon qui serait sans défaut, s'il n'avait celui d'être négligent; si je lui demande un petit service, dans la maison, comme de réparer un objet qui se détériore, par exemple, il faut que je répète quinze fois ma demande avant qu'il se décide à bouger. Il n'est pas paresseux et ne manque pas de loisirs non plus. Cependant, si, par accident, il arrive qu'un repas ne soit pas à l'heure ou qu'un bouton manque à sa chemise, mon mari me le reproche violemment. Dites-moi de quelle manière le corriger, car je ne voudrais pas que mon fils soit sans ordre et sans propreté? — J'ATTENDS VOTRE REPONSE.

R.—Il est vrai qu'on se corrige à tout âge, mais on ne corrige pas les autres à tout âge, bien au contraire, sauf sur les enfants, lorsqu'ils sont très jeunes, on n'a aucune influence sur le caractère d'autrui. Tout ce qu'on peut, c'est, par l'exemple, leur inspirer le désir de se corriger de tel ou tel défaut. Je ne sais quels sont les vôtres, mais je suis certaine que votre mari y employât-il toute sa volonté et tout son courage, ne vous en enlèverait pas une parcelle. Le mieux est donc, tout en élevant vos enfants dans les principes d'ordre et de propreté qui sont excellents, de vous accommoder de bonne grâce, de la négligence et du manque de méthode de votre mari. Il y a nombre de femmes qui se trouveraient fort heureuses si elles n'avaient à souffrir que de cela. La vie ne peut être complètement exempte de contrariétés, voyez-vous. C'est de n'y pas attacher trop d'importance, de les accepter le sourire aux lèvres qui les rend plus faciles à supporter.

• •

R. à ROLANDE—Vous ne pouvez juger de l'affection que ce jeune homme vous porte par l'expression de sa physionomie en vous embrassant. Je crois d'ailleurs, que le mieux à faire dans votre cas, serait de ne pas trop attacher d'importance à ces enfantillages et de songer aux choses plus sérieuses de la vie.

• •

Q.—Voulez-vous me donner une bone manière de me débarrasser des pellicules dans les cheveux?—UNE INTERESSEE.

R.—Un bon moyen est de vous brosser les cheveux très fréquemment; l'idéal serait de le faire matin et soir. De plus, lorsque vous vous lavez les cheveux, vous pourriez ajouter quelques gouttes de vinaigre à l'eau avec laquelle vous les rincez. Cela donnera du lustre à votre chevelure tout en aidant à faire disparaître les pellicules.

CLAIRE-ANNE

Coût de la vie à la hausse

Le premier point sur lequel il convient d'attirer de nouveau l'attention des autorités concerne les chiffres du Bureau de la statistique. Ils indiquent que le coût de la vie n'a presque pas augmenté. Parcille affirmation fait la risée de tous ceux qui suivent de près l'augmentation graduelle et constante des prix des articles nécessaires à la subsistance. Si cela continue, on ne fera pas que rire des statisticiens fédéraux. Il y aura du mécontentemnt. On commence déjà à croire que les statisticiens veulent se payer la tête des gens. D'un peu partout les plaintes se font de plus en plus acerbes.

Un lecteur nous envoie le budget mensuel de nourriture d'une maison de pension de 5 personnes, logées au même endroit pendant 22 mois. Voici des chiffres qui feront rougir les statisticiens fédéraux: En 1940: novembre $62,40; décembre $59,64. En 1941: janvier $64.56; février $67.32; mars $70.76; avril $74.22; mai $72.45; juin $84.63; juillet $87.68; août $90.27; septembre $86.32; octobre $83.76; novembre, $76.86; décembre $84.63. En 1942: janvier $92.89; février $86.30; mars $78.85; avril $89.46; mai $87.71; juin $91.46; juillet $105.92; août $111.82; septembre $122.47; octobre $129.87. Depuis 22 mois les prix des épiceries et des viandes auraient donc augmenté dans une ville du Québec, de plus de 100 pour 100; et de 65 pour cent depuis un an.

Ces chiffres contredisent nettement ceux du Bureau fédéral de la statistique. Le gouvernement devrait instituer une enquête sans retard sur la question. Les chiffres officiels sont incomplets et faux. Ils sont cause d'injustice sociale.

En effet, le Conseil national du travail en temps de guerre a le pouvoir de fixer le boni de vie chère d'après la hausse du coût de la vie, en s'appuyant sur les chiffres du Bureau fédéral de la statistique. Ainsi, parce que le Bureau prétend que le coût de la vie n'a pas augmenté de juillet à octobre, le Conseil national du travail n'apportera aucun changement au boni de vie chère du 15 novembre 1942 au 15 février 1943. On voit par là l'importance de statistiques complètes et exactes du coût de la vie. C'est une question qui intéresse tous les consommateurs. Ils devraient s'efforcer de faire connaître aux autorités fédérales que la méthode actuelles de recueillir et de compiler les statistiques est défectueuse et que la façon de fixer pour trois mois le boni de vie chère d'après le coût de la vie du trimestre précédent donne lieu à des injustices évidentes. Si cela continue la politique des salaires en temps de guerre aboutira à un lamentable fiasco.

Ce problème exige une solution prompte. Il y aura lieu d'y revenir tant que les autorités n'auront pas bougé.

La gaieté et les enfants

Il ne faut pas l'oublier, même en temps de guerre au sujet de leurs costumes ou de leur goûter.

Faisons gais les jours présents pour les petits qui seront de la période de transition et dont l'avenir est incertain.

Un peu d'ingéniosité unie à l'amour maternel suffira. Pas de dépense!

Si vous faites une robe pour la fillette dans un vêtement usagé, ajoutez-y une note vive—les enfants aiment les couleurs voyantes, faites-en de la gaieté. Une guirlande de fleurs découpée dans un reste de cretonne, une parade de petits animaux de couleurs contrastantes, de grands oiseaux aux ailes éployées qui ont l'air de partir pour de lointains voyages font des appliqués de choix.

Allez-y de toute votre fantaisie et observez le ravissement de la fillette.

Quelques petites assiettes de couleurs vives dans la boîte à lunch et l'enfant mangera avec un bien meilleur apétit. Un petit gâteau individuel au lieu de l'ordinaire morceau du gâteau de famille aura le même résultat.

Un papier ciré, vert, jaune ou rouge pour orner la boite à lunch et petit Pierre croira qu'il a un diner de roi. De jolis sandwiches bien découpés, mais ça goûte cent fois meilleur, voyons!

Et puis, s'il avait un veston comme papa, ce petit-là, ou un chandail avec de grandes rayures beige, orange et brune, son rêve serait réalisé. Au moins, il aurait l'air d'un homme!

Un petit casque bleu comme les aviateurs qu'il poserait crânement sur l'oreille, ça lui ferait plaisir aussi. Il y a bien, dans les vieilles-retailles, quelque part, assez de tissu pour réaliser un aussi beau rêve.

Mais, bien sûr qu'il y a encore moyen de leur faire plaisir et d'allumer dans leurs jeunes yeux, cet étincellement du bonheur!

Frottez les citrons un à un avec un linge sec. Battez un blanc d'oeuf en neige. Roulez-y les citrons, laissez-les sécher parfaitement. Les citrons ainsi traités se conserveront des mois. Au moment de vous en servir, frottez la pellicule protectrice avec les mains. Les citrons seront comme frais.

Faites lire "l'Ami du Peuple"

Le savon à la maison

Certaines maîtresses de maison très économes, sans doute, nous ont demandé s'il était recommandable de fabriquer du savon chez soi en se servant des graisses ménagères. Et nous répondons qu'il vaut mieux à notre avis remettre les déchets de viande et les graisses à ceux qui s'occupent de la récupération, afin que rien ne soit perdu, plutôt que d'entreprendre l'opération malodorante et compliquée de la fabrication domestique du savon. A moins que cette pratique n'ait toujours été continuée dans certains milieux ruraux, où le grand air et l'espace permettent d'accomplir plus facilement les besognes de ce genre.

La valeur économique des déchets de viande et des graisses ménagères réside dans la proportion de glycérine qu'elles contiennent. La glycérine qui est employée comme on le sait dans la compsition des explosifs se trouve perdue si on fabrique le savon à la maison.

Il se fabrique en ce moment une quantité suffisante de savon pour assurer la propreté de la nation tout entière, et le prix de chaque pain de savon est contrôlé.

Timmins

Timmins (D.N.C.)—Le mitrailleur H. Courville visitait son épouse à 59½ avenue Wilson. Il est de Petawawa.

Le soldat Armand Pelletier, du camp Borden, et le lieutenant G. Pelletier, de Joliette, visitaient leurs parents M. et Mme Denis Pelletier, 124 rue Cedar, sud.

M. Roger Barrette, 97, 6e Avenue, est parti pour Toronto afin de s'enrôler dans l'armée.

Le soldat A.-J. Lacourse, stationné à Toronto, visitait son épouse à 130 avenue Poplar.

Le soldat Roger Boissonnault, 177 rue Pine Nord, était en congé. Il est de Toronto.

M. et Mme Jules Morin, 5 rue Elm sud, visitent North Bay et Mattawa.

M. P. Richer, stationné à Hagersville, visitait ses parents à 108 rue Spruce nord.

Mme Henri Proulx, 52 avenue Queen, est partie pour Sudbury où son mari est employé.

Le soldat L.-P. Lemieux, 104 avenue Main, est retourné au camp Borden.

M. et Mme Napoléon Magnan, 8, rue Cedar nord, célébraient mercredi dernier leurs noces d'or. Il y eut messe célébrée par le Père Thériault. Après la cérémonie religieuse, il y eut banquet à leur demeure. Nombreux furent les parents et amis. Mariés à Warwick, Qué., en 1892, ils vinrent à Timmins en 1918. Leurs cinq enfants: Henri, Arthur, Omer, Almée, Annette.

Le caporal Lionel Chénier, stationné au camp Borden, visitait sa mère à Mattagami Heights.

M. E.-H. Leduc, des Fusiliers Canadiens, visitait son frère et sa belle-soeur, M. et Mme A. Leduc, 23 rue Elm nord.

M. et Mme H. Asselin, 55 rue Hollinger, passeront l'hiver à Collingwood.

Mme Théodore Blanchette et ses quatre enfants, 72 avenue Wende, sont partis pour Sudbury où M. Blanchette est employé.

Le soldat D. Gaudet est retourné à Orillia, Ont., après quelques jours de congé ici.

A M. et Mme H. Martin, 258 rue Cedar Nord, une fille née le 4 novembre à l'hôpital Ste-Marie.

LA ROBE POPULAIRE

D'après ce joli modèle de la Commission des prix et du Commerce, 132 robes sont confectionnées avec 275 verges de tissu lorque, par les années passées, on n'aurait pu en tirer qu'environ une centaine de robes.

Pharmacie Michaud

Pharmacie de confiance

TEL. 4-4266

Angle Durham et Beech
SUDBURY, ONT.

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting
COMPANY, LIMITED
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

LA MAISON
LABERGE
Matériaux de construction - Charbon

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux

Gérant: Arthur Charette

137, rue Notre-Dame Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 19 novembre 1942

Encouragez nos annonceurs

On voit souvent ces quelques mots à travers nos pages. Nous aimerions que les lecteurs qui ont à coeur l'oeuvre entreprise par l'Ami du Peuple, réfléchissent sur cette petite phrase.

Ceux qui annoncent dans notre journal nous aident beaucoup. Pour la plus grande partie, ces gens apprécient ce que l'Ami du Peuple a fait jusqu'ici et voudraient qu'il continue dans le même chemin. De notre côté, nous savons que la publicité faite, dans nos pages, à leur nom et à leurs produits, leur rend avec intérêt le support qu'ils nous apportent. De cela, nous sommes très heureux, car c'est toujours une joie que de faire du bien à ceux qui nous en font.

Nous voudrions donc que nos nombreux lecteurs fassent toujours la revue de nos annonces. Ils devraient se dire, s'ils sont de coeur avec nous: "tiens, un tel encourage le journal, eh bien après ce temps ici, c'est avec lui que je fais affaire."

Si chacun faisait de même, on verrait bientôt émerger dans Sudbury, une classe de professionnels, de marchands et d'industriels, qui sera assez patriote, assez française, pour encourager ce qui mérite de l'être et lutter contre une supposée élite de bourgeois épaissis aux idées vieillottes et caduques comme notre bonne ville en a de si beaux spécimens . . .

Camille LEMIEUX

Et la conscription des femmes?

Tant que ce régime devait rester accidentel et volontaire, on pouvait se contenter de manifester de l'inquiétude ainsi que le firent les évêques dans la lettre collective déjà citée, de protester contre les conditions de travail inhumaines, d'exiger une amélioration en ce sens. On pouvait s'arrêter là parce qu'au moins les effets désastreux sur la famille se limitaient à un secteur restreint, et qu'on pouvait raisonnablement espérer les neutraliser. Il n'en est plus ainsi à partir du moment où cela devient systématique, où l'on vise à généraliser le régime, par l'enrôlement obligatiore ou conscription des femmes si nécessaire. Or c'est ce que le premier-ministre du Canada, M. William Lyon Mackenzie King a annoncé le 19 août 1942, à notre plus grande consternation.

Jamais, de notre point de vue, discours plus pitoyable n'a encore été prononcé chez-nous par des gens responsables de l'administration publique.

Partout on n'y trouve que le souci du rendement mathématique, primant toute autre valeur. Comme toujours dans les discours de M. King, des mots laissent des portes ouvertes sur toutes sortes d'éventualités, mais le ton même du morceau n'en laisse guère sur une interprétation sociale de ces mots-trappes. Rendement matériel maximum, telle est l'unique préoccupation.

"Tous les citoyens doivent servir de la manière la plus utile." Et servir, cela semble se résumer à combattre, sur mer, sur terre et dans les airs et à travailler sur la ferme ,dans la forêt, au moulin, dans les usines et sur les navires marchands. C'est pourquoi le gouvernement entend y diriger les services de tous les hommes et de toutes les femmes, sauf les vieillards, les enfants et les invalides. Cette politique du gouvernement sera appliquée sans crainte et sans faveur, sans considération de race, de croyance ou de classe. On préférera le volontariat parce que toute coercition qui n'est pas nécessaire équivaut à une perte de temps, de personnel et d'argent; mais on ne craindra pas de recourir à la conscription pour obtenir les services de ceux, qui autrement, ne consentiraient pas à servir.

Rien que du matériel, temps, argent, personnel, rien qui indique de la part du premier ministre du Canada la conviction que l'entretien d'un foyer et l'éducation familiale, bref la vie de famille, est un service essentiel. Tout est vu sous l'angle économique de l'emploi: service essentiel dans les forces armées, dans la production de guerre ou dans un emploi civil indispensable. Quelque part le premier ministre énumère les tâches nécessaires: nourrir, habiller et loger la population canadienne; instruire les jeunes, soigner les vieux et les malades, avoir une police et des pompiers, maintenir les services de transport. Nulle part, il n'y est question du foyer domestique. Au contraire, le seul endroit où il intervient c'est pour indiquer discrètement que les fonctions familiales doivent être "fonctionnarisées" (excusez le barbarisme, mais il est encore moins barbare que le fait qu'il décrit) comme tout le reste: D'autres activités sociales sont stimulées avec vigueur pour la protection de la santé et le bien-être des travailleurs et de leurs familles.

On a après cela sans doute les déclarations de M. Goulet et d'une certaine dame dont j'oublie le nom à l'effet que: "le service sélectif n'a pas du tout l'intention d'arracher la mère de famille à son foyer pour la faire travailler dans les usines ou autres industries de guerre. Il considère qu'une maîtresse de maison qui veille au bien-être de son mari et de ses enfants, prépare leurs repas, entretient leur linge, garde l'intégrité du foyer et protège ses intérêts économiques, accomplit une besogne de guerre non seulement utile, mais essentielle".

Mais outre que cela contredit les déclarations antérieures du premier ministre, c'est une déclaration qui ne garantit rien pour l'avenir. M. Goulet n'exprime que son avis, ne décrit que les instructions dont il est actuellement l'exécutant. Quand on aura ainsi amadoué les gens, il sera toujours temps de passer à autre chose; et les déclarations de fonctionnaires irresponsables ne sont pas ce qui génera le gouvernement. Il donnera d'autres instructions et M. Goulet devra trouver d'autres explications. Nous avons assez expérimenté le procédé en ce qui concerne la conscription des hommes—et nous avions alors eu promesse solennelle, non d'un fonctionnaire, mais du premier ministre lui-même—; nous n'en serons plus dupes à aussi bon compte.

D'ailleurs, à ceux qui pensent à l'avenir de la famille, M. King n'a pas du tout répondu comme M. Goulet. Il leur a simplement dit de regarder ce qui arrive à la famille de Pologne pour comprendre que notre sort sera encore infiniment désirable, comparé à celui de ces gens.

L'Action Nationale

Mécontentement anglais

Il y a peu de temps, un périodique américain pro-allié ("Life", 12 octobre) publiait une lettre ouverte de sa direction aux Anglais, — lettre qui a fait l'objet de maints commentaires défavorables en Angleterre, depuis avant-hier. Après avoir dit aux Anglais que les Etats-Unis ne font pas la guerre pour le salut de l'Empire britannique ("One thing we are sure we are not fighting for is to hold the British Empire together") cette lettre ajoute: "Si vos stratèges veulent diriger la guerre de manière à sauver le bloc de l'Empire britannique ils s'apercevront tôt ou tard qu'ils seront tout seuls à faire de pareille stratégie". Et là-dessus, après avoir dit que "du point de vue des Nations-Unies, on commence à estimer qu'il y a longtemps qu'on devrait avoir eu un second front", "Life" poursuit: "Et maintenant, voici une concession définie que nous vous demandons, en tant qu'associés dans le combat. Cessez de mener la guerre de façon à garder ensemble votre empire, et unissez-vous à nous ainsi qu'à la Russie et à vos autres alliés pour gagner la guerre, quelle que soit la meilleure stratégie commune qui s'impose. Une fois la guerre gagnée, la nation anglaise verra quoi faire au sujet de son empire, — car une chose est certaine, c'est que nous n'en voulons point. Mais si vous vous en tenez au salut de l'empire aux dépens d'une victoire des Nations-Unies, vous allez perdre la guerre, parce que vous allez nous perdre... La guerre pour laquelle nous sommes en armes, c'est une guerre pour sauver l'Amérique. Rien d'autre chose . . . Si nous voulons réellement triompher de l'Axe, il faut nous en rendre compte et nous devons combattre pour un objectif plus important que soit l'Angleterre, soit les Etats-Unis". Après quoi, plus loin, "Life" affirme que si "l'on veut être libre, on ne peut être libre tout seul", et qu'il faut se rendre à l'idée qu'être libre, c'est "être libre avec les autres . . . Cela veut dire que cette guerre-ci est une guerre d'hommes libres qui veulent établir plus fermement la liberté et sur une plus vaste étendue de toute la terre. Et la plupart d'entre nous, nous commençons de comprendre que c'est la seule guerre où pourra se gagner une véritable victoire . . . Si vous voulez, vous, peuple anglais, nous garder de votre côté . . ., il faut que vous veniez un tant soit peu de notre côté. Faites-le et vous verrez que notre côté est important. Il l'a toujours été . . . Il est plus grand que l'Empire britannique, il comprend davantage que l'Angleterre et les Etats-Unis ensemble, il s'étend jusqu'aux steppes de l'Asie, par delà les déserts de l'Afrique, tout le long du Mississipi aux eaux boueuses et tout le long de la lente Tamise. Il comprend l'univers entier."

La presse anglaise n'a pas goûté cette leçon de géographie politique, non plus que la presse anglo-canadienne. Elles ne l'envoient pas dire au périodique des Etats-Unis qu'elles accusent d'exagérer son importance et de se faire pédagogue et prêcheur à une heure inopportune. Pour sa part, le gouvernement britannique n'a pas l'air de vouloir entrer dans la polémique, non plus que celui de Washington.

"Le Devoir"

Citation d'actualité

"On dit que les coquillages de la mer gardent le bruit des flots qui les ont frappés. Les vocables de chez nous rendent, eux aussi, le son de la vie qui les a bercés. Il suffit de se pencher sur notre glossaire, pour y percevoir l'écho d'un verbe franc et harmonieux, le vol de pensées justes et généreuses, le pétillement de saillies vives et toujours souriantes; pour y reconnaître les divers accents des provinces dont le souffle a passé dans l'âme et le génie français; pour y entendre palpiter l'histoire de notre race et de nos deux patries: histoire belle comme un défilé interminable de héros, rayonnante de splendeur comme un cortège de fête où s'avancerait la gloire. Car les vieux mots ont le don charmant d'évoquer, de ressusciter le passé; et quand ces vieux mots ne sont que de bonnes syllabes de France, le Canadien qui prête l'oreille à leur chanson ne peut manquer d'éprouver une noble fierté, une joie attendrie, à se savoir l'héritier d'un patrimoine intellectuel et moral qui est l'honneur de l'humanité à "se sentir, comme on l'a dit, non pas le produit obscur d'une génération spontanée, mais l'ayant droit d'une vieille et glorieuse lignée."

Louis-Philippe GEOFFRION

(Conférence lors du 25e anniversaire de la Société du Parler français au Canada.)

Noëlville

Noëlville (D.N.C.) — Lundi, le 9 novembre s'éteignait à Noëlville, M. Octave Roy, à l'âge de 93 ans et 8 mois. Il était le plus vieux résident de la paroisse. Il laisse pour le pleurer ses trois fils, Eddie, Willie et Léonard de Noëlville; une fille, Mme Billy Burke. A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

M. Firmin Lacoursière est décédé subitement à Noëlville jeudi le 12 novembre.

M. et Mme Louis Vaillancourt partaient dimanche, le 8 novembre pour Nobel. Ils visitaient leur fils Hector ainsi que de nombreux parents et amis.

M. Albert Comtois et sa fille Irène revenaient ces jours derniers d'un voyage à Rouyn où ils visitaient des parents et amis.

Mlle Yvette Guy partait vendredi dernier pour l'hôpital St-Joseph de Sudbury.

Dimanche dernier dans la salle paroissiale avait lieu une conférence pour dédommager les cultivateurs de la région pour les dégâts causés par la fumée de Copper Cliff.

Les jeunes filles de la paroisse sont à organiser une soirée récréative pour la Ste-Catherine, qui sera fêtée le 22 novembre au soir dans la salle paroissiale. La veillée se terminera par une intéressante comédie. Tous sont bienvenus.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.) — M. Ernest Gauthier, fils de M. et Mme Jos. Gauthier, vient de terminer son cours d'officier du corps de cadets au camp d'entraînement militaire de St-Jérôme. Il a passé la fin de semaine chez ses parents. Avant de s'enrôler, M. Gauthier était instituteur à l'école St-Joseph à Sudbury.

Le soldat Roméo Gagnon est retourné à Nanaimo, C.C., après avoir passé son congé de quinze jours chez ses parents, M. et Mme Alfred Gagnon.

M. et Mme Réal Bélisle, de Blezard Valley, visitaient Mlle E. Bélisle au presbytère, samedi dernier.

M. et Mme Philippe Drouin, autrefois d'ici et maintenant de Sudbury, visitaient des parents et amis dimanche dernier.

M. et Mme F. Dennie, de Copper Cliff, étaient de passage ici en fin de semaine.

Mlle Juliette Tremblay, institutrice à Larchwood, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Edouard Tremblay.

La famille Aldège Bigras nous a quittés pour aller demeurer à Sudbury.

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.)—Récemment avait lieu en l'église Sainte-Croix de Dunham, le mariage de M. Albert St-Denis, fils de Mme Hermas St-Denis de cette paroisse avec Mlle Fabienne Boulais de Dunham, Qué. Après la bénédiction nuptiale, le vin fut servi chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux, accompagnés des parents du marié, partirent ensuite pour un voyage de deux semaines à Montréal, Ottawa, Peterborough, Sudbury et St-Charles. A leur retour M. et Mme Albert St-Denis éliront domicile à Dunham, Qué.

M. et Mme Rodolphe Lemieux ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph, Rodolphe, Raphaël.

Dimanche soir eut lieu à notre salle paroissiale, une assemblée de l'Union des cultivateurs.

Beaucoup de nos jeunes gens nous quittent pour les camps.

M. Arthur Gevais, de Verner, Ont., était de passage chez M. et Mme Isaac Bedard, la semaine dernière.

GRAND EMBETEMENT NAZI

Jérusalem.— L'embarras des "savants" nazis est grand. Ils viennent de découvrir que les Arabes, dont ils briguent la faveur à grand renfort de propagande radiophonique, sont des Sémites, tout comme les Juifs et les Syriens. La radio de Berlin doit se livrer à des tours de force d'ingéniosité, pour expliquer que les Arabes ne sont pas "racialement inférieurs". "L'expression "antisémitisme" dont on s'est servi en Europe pour désigner le mouvement contre les Juifs est incorrecte", a déclaré en se tortillant le professeur Walter Gross, directeur du Bureau racial du parti national-socialiste: "Les Sémites arabes, leurs langages et leur culture ont toujours soulevé l'intérêt amical de la science allemande."

LA GENEROSITE DES MALTAIS

Londres.—Un énorme convoi des Nations Unies ayant abordé l'île de Malte le jour même que les insulaires finissaient une neuvaine pour implorer la protection divine, les Maltais firent une collecte publique et ramassèrent près de quinze mille dollars, pour les femmes et les enfants des marins péris durant ce voyage, qui fut marqué de combats incessants contre l'aviation et les submersibles de l'Axe.

SURVEILLEZ LA BALANCE

Ceux qui ne donnent pas la mesure ou le poids exacts enfreignent la loi. La Commission des Prix et du Commerce a fait enquête dans certains cas où des marchands ne craignaient pas d'augmenter leurs profits de cette manière, tout en faisant mine de se soumettre au contrôle des prix. Les consommateurs feraient bien de se tenir sur leurs gardes.

Quand vous viendrez à Sudbury descendez à

l'Hotel Frontenac

Le plus chic et le plus moderne des hôtels locaux

Situé dans le centre de la ville

12-18, rue Durham *Tél. 8-8318*

Quand vous achetez chez nos annonceurs, mentionnez

"L'Ami du Peuple"

PAGE D'HISTOIRE

Anne de Nouë

Chaque année, on célèbre avec éclat, au sanctuaire de Midland, l'anniversaire des Saints Martyrs Canadiens. Spectacle édifiant, certes que cette commémoraison des glorieux soldats du Christ, morts au champ d'honneur. Mais, nous oublions trop facilement les autres apôtres qui se sont dévoués, corps et âme, sur ce même sol canadien: ceux qui pendant toute une vie ont peiné en silence, souffert sans témoin et ont été trop humbles pour aspirer à la palme du martyre: tel fut le Père Anne de Noué, le martyre du Saint-Laurent.

Anne de Noué, naquit, en 1857, d'une famille de gentilhomme. Dès son adolescence il est donné comme page au marquis Charles de la Vieuville. A la cour, il devint bientôt le "beau page". Aussi doit-il lutter pour conserver sa vertu intacte.

Anne de Noué a 21 ans: l'âge où l'on voit s'ouvrir devant soi les avenues fleuries de la vie, les carrières glorieuses. Il quitte la cour et commence à décliner les mots latins au collège de Pont-à-Mousson. Quatre ans plus tard il entre au Noviciat de la Compagnie de Jésus puis va poursuivre ses études de philosophie à La Flèche. A cette époque un grand courant missionnaire dont le Père Ennemond Massé était l'âme, sourd de La Flèche et parcourt toute la France. Anne de Noué subit cette influence et sur sa vocation religieuse se greffe celle de missionnaire. Il a quitté la cour pour le cloître, il quittera le monde civilisé pour la barbarie.

En 1626, il arrive à Québec. Sa première année d'apostolat s'écoule en Huronie puis il séjourne à Québec. En 1629, survient l'injuste conquête de la colonie par les Kirke et les Jésuites doivent rentrer en France. Dès 1632, Anne de Noué est de retour en Nouvelle-France où une nouvelle déception l'attend: il se rend compte de son manque d'aptitude pour les langues sauvages et doit oublier son rêve de se consacrer à l'évangélisation des païens. Il en souffre cruellement mais n'échappe aucune plainte et jamais il ne manifestera le désir de retourner en France. Il demeurera à Québec, Trois-Rivières, à Richelieu, exerçant son ministère parmi les blancs de la colonie. Il sera, tour à tour, laboureur, défricheur, pêcheur ou bûcheron, selon les exigences du sort. La seule faveur qu'il sollicite est de mourir au Canada, dans ce désert de ses rêves.

En janvier 1646, il part des Trois-Rivières pour aller en ministère au fort Richelieu. Le trajet prend deux jours et on doit coucher dans la forêt. Les deux soldats, compagnons du prêtre sont peu habitués à la raquette. Le Père décide de prendre les devants pour aller chercher du secours au fort. Il ne devait jamais s'y rendre. "Comme cet homme de feu marchait sur les glaces du lac St-Pierre qui se rencontre entre les Trois-Rivières et Richelieu n'ayant pour guide que son Ange et la clarté de la lune, le ciel se couvrit et les nuées lui dérobant son flambeau se changèrent en neige, si abondante que les ténèbres de la nuit, toujours affreuses, étaient au double, on ne voyait ni les bords du lac ni les îles dont il est parsemé. Le pauvre Père n'ayant point de boussole ni de cadran pour se guider, s'égara..." (1) On le retrouve deux jours plus tard, mortellement gelé, agenouillé, les bras en croix. Son acte de charité lui avait coûté la vie.

Anne de Noué est un de ces saints obscurs et inconnus que Dieu se plaît à semer à travers les siècles. A son crédit, il n'a aucune action d'éclat. Il n'a point porté l'Evangile au sein des peuplades barbares. Il n'opéra aucune conversion miraculeuse. Il n'eut point l'honneur de mourir pour sa foi. Mais il a su se sanctifier par l'accomplissement de son devoir quotidien. A chaque instant de sa vie on découvre sa généreuse correspondance à la grâce de Dieu, son obéissance parfaite, son humilité sans égal et surtout sa charité angélique. On cite dans les Relations de l'époque: "Sa charité envers les Français et les Sauvages était si grande qu'il ne trouvait rien de difficile quand il était question de les assister ou temporellement ou spirituellement." Aussi Dieu aura-t-il une récompense spéciale pour cet apôtre généreux! Sa mort sera le couronnement de toute sa vie. Anne de Noué meurt comme il a vécu: victime de la charité!

Pendant trois siècles il demeura dans l'oubli. Enfin en 1939 un cairn fut élevé en son honneur à Contre-Coeur. "Une plaque commémorative viendra bientôt se fixer au cairn et invitera les passants à se recueillir devant le Père Anne de Noué, martyr du St-Laurent, et qui reste, par la sainteté de sa vie et par le rayonnement de sa charité, un des plus gands missionnaires de la Nouvelle-France". (2)

ROLAND ROY,
Rhétoricien

(1) Léon Pouliot, S.J., Premiers ouvriers de Nouvelle-France, p. 124

(2) Léon Pouliot, S.J., Premiers Ouvriers de Nouvelle-France, p. 147.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

Il existe aussi d'autres raisons, particulières aux deux circonscriptions dans lesquelles des élections ont lieu. A ce sujet, M. Raymond s'est exprimé comme suit:

"Dans le comté de Charlevoix-Saguenay, aucun candidat officiel appuyant la politique du gouvernement n'est en lice, et tous ceux qui se présentent se déclarent opposés à l'application de la loi de conscription pour service outre-mer. Au surplus, l'immense étendue du territoire à parcourir, 1100 milles, l'inaccessibilité d'une grande partie du comté à cette époque de l'année, l'impossibilité pratique de mettre sur pied une organisation capable de rendre justice au mouvement nouveau et à son programme d'ensemble, commandent l'abstention.

"Quant à Outremont, c'est un comté qui s'est déclaré favorable à la conscription et à la politique du gouvernement dans une proportion de 60%, lors du plébiscite le 27 avril dernier; il comprend une très forte proportion, pour ne pas dire une majorité d'électeurs d'origine anglaise et d'origine juive. De sorte que l'élection du général Laflèche, peu de temps après le plébiscite, ne peut avoir aucune signification particulière, et on ne pourra prétendre qu'il représente les vues de toute la population du comté et encore moins de la province de Québec.

Le **Bloc populaire canadien**, cependant, note que son abstention de présenter un candidat ne comporte pas une adhésion à la candidature du gouvernement". "Au contraire, si scrutin il y a, conclut M. Raymond, nous n'hésiterons pas à voter contre le général Laflèche, candidat des Deux Cents de Toronto, candidat de toute la presse impérialiste et conscriptionniste du pays."

M. DRAPEAU DANS OUTREMONT

Ces dernières lignes de la déclaration du leader du **Bloc populaire Canadien** laissaient entendre qu'il pourrait bien y avoir un candidat qui se présenterait contre le général Laflèche. Ce pressentiment n'a pas tardé à se vérifier. Le lendemain de la publication de la déclaration de M. Raymond, les journaux annonçaient la candidature de M. Jean Drapeau contre le général Laflèche.

M. Drapeau est un directeur de la Ligue pour la Défense du Canada. Il a pris une part très active à la campagne anticonscriptionniste qui a précédé le plébiscite du 27 avril. Il est avocat et âgé de 26 ans. Il se présente comme le candidat "des conscrits".

"Ce n'est pas seulement pour les conscrits d'Outremont que nous combattrons, dit-il, mais pour tous les conscrits. Durant la campagne d'Outremont, toute la province de Québec doit manifester sa dissatisfaction. Ce ne sera pas un seul comté, mais toute la province de Québec, qui protestera contre la conscription.

"L'élection par acclamation du ministre conscriptionniste de M. King, ajouta M. Drapeau, ne peut signifier qu'une chose: à savoir que la province de Québec a reconsidéré son vote sur le plébiscite du 27 avril et qu'elle a changé d'avis. Nous ne pouvions pas permettre cela. Québec est opposé à la conscription et fier de l'être, puisque son opposition manifeste qu'elle a un amour plus profond de son pays que de tout autre. Québec est contre la conscription et le demeure ainsi que feu M. Ernest Lapointe exprimait cette opposition lorsqu'il disait: "Québec n'acceptera jamais la conscription."

CHANCES DE SUCCES

Jusqu'à la déclaration de M. Raymond, on était porté à croire que le général Laflèche n'aurait pas d'opposition et qu'il serait élu par acclamation. Il en va autrement. Le nouveau ministre devra subir une élection. Quel en sera le résultat? Une élection est toujours une élection. Personne ne peut en prédire le résultat exact, d'ordinaire, surtout lorsqu'il s'agit d'une élection portant sur la conscription pour service militaire outre-mer dans la province de Québec.

Les indices, à première vue, semblent favoriser le général Laflèche, de l'aveu même de M. Maxime Raymond, leader du **Bloc populaire canadien**. Dans sa déclaration rapportée plus haut, M. Raymond, en effet, explique que l'une des raisons pour lesquelles son mouvement politique ne présente pas de candidat dans Outremont, c'est que ce comté "s'est déclaré favorable à la conscription et à la politique du gouvernement dans une proportion de 80% lors du plébiscite le 27 avril dernier" et "comprend une très forte proportion, pour ne pas dire une majorité d'électeurs d'origine anglaise et d'origine juive".

Il est permis de croire que ces gens d'origine anglaise et juive voteront pour le général Laflèche. Il y aura également un certain nombre de libéraux orthodoxes de langue française qui appuieront le candidat du gouvernement. On peut en dire autant des conservateurs de langue française. Si la proportion des électeurs non-canadiens-français, dans cette circonscription, est bien ce que M. Raymond prétend, tout indique que le général Laflèche sera élu le 30 novembre prochain.

Mais alors pourquoi faire la lutte? M. Drapeau en a fourni la raison. Il ne veut pas que le général Laflèche, étant élu par acclamation, on interprète ce résultat comme un changement de l'opinion publique de la province de Québec au sujet de la conscription pour service militaire outre-mer.

PREJUGES RACIAUX ET RELIGIEUX

Il y a quelque temps, le Service national sélectif a été saisi de certaines protestations contre la discrémination dont étaient victimes certaines gens dans l'industrie canadienne, notamment l'industrie de guerre. Au nom de l'élément israélite, des personnes en vue s'étaient plaintes. Nous nous rappelons bien avoir lu également, dans les journaux de Toronto, plusieurs tribunes libres à ce sujet.

Le Service national sélectif a étudié cette question et il vient de prendre certaines mesures, pour empêcher cette discrémination dommageable à l'effort de guerre canadien. Dans sa déclaration, le Service national sélectif reconnait d'abord que certains employeurs canadiens continuent à manifester de la discrémination envers certaines classes de personnes à cause de leur citoyenneté, leur nationalité, leur race, leur langue, leur foi ou leur couleur. Le Service national sélectif note avec raison que cette discrémination nuit à l'effort de guerre canadien, parce qu'elle empêche le plus efficace usage de notre main-d'oeuvre totale et qu'elle "tend, en créant des soupçons et du ressentiment bien-fondés, à ruiner les buts démocratiques pour lesquels nous combattons". Le Service national sélectif menace les patrons qui se rendront coupables de discrémination raciale ou religieuse envers la main-d'oeuvre, de leur refuser le permis d'employer d'autres personnes, s'ils ne cessent pas leur pratique.

C'est donc la mise au ban de la discrémination raciale et religieuse. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette décision.

Chronique collégiale

Je me sens tout désemparé en commençant mon récit. En jetant un coup d'oeil à mon carnet où je dois noter tous les événements de la semaine, je trouve une page blanche. Comme la nature ces jours-ci. Tout comme! Quel effort de mémoire je devrai faire! Mais une négligence, il faut que ça se paie. A l'avenir mon bloc-note sera tout noirci des plus menus détails imaginables. Et je n'aurai pas à m'arracher les cheveux.

Je vous ai laissés au congé du mois. C'est une grande chose dans la vie de collège que le congé du mois. Mais nul chroniqueur ne peut vous en parler longuement, faute de documents sérieux. Et pour la même raison je me vois forcé de me taire sur ce sujet.

Les Humanistes ont gagné le trophée de balle-molle cette année. Les finales n'ont pas été poursuivies car la température ne s'y prêtait pas. Alors les Rhétoriciens versèrent un pleur en permettant que les fameux mots "Belles-Lettres 1941-42" soient gravés sur le trophée. Oh forfait! Oh cri aigu de l'âme! . . . Décidément la classe de Rhétorique est vouée à l'oubli. Son nom ne fût gravé que sur le sable.

Et ici je dois vous dire une chose importante qui n'a jamais cessé de me frapper. Dans la récréation est une tribune, haute de quelque trois pieds. Une tribune à la mode, avec rampe et tiroir. Imaginez maintenant, au dernier coup de cloche le Père Cossette, un géant de six pieds et deux, escaladant gravement ce promontoire. C'est à faire frémir les plus flegmatiques. Et aussi dans les rangs "un silence de mort plane et se recueille." "Nouvelle banale" me direz-vous? Chers lecteurs! Si vous voyiez ce spectacle! Si vous viviez ces heures d'angoisse!

Les tournois de billard vont à merveille. Les clubs de ballon-volant s'organisent. Un vrai centre récréatif en attendant l'hiver et la glace. Aujourd'hui, il est vrai, l'hiver est presque nôtre. Il neige et il tempête. Mais nous n'attendons pas si tôt le froid qui nous permettrait d'arroser les patinoires.

En classe, de l'entrain à profusion. Les examens de Noël approchent dans une course énervante. Mais on se prépare partout et ces malveillants intrus seront reçus avec une brique et un fanal . . . allumé, j'espère. Car l'Evangile ne parle-t-elle pas de la veilleuse qui attendait son époux? . . . Passons, je me perds en considérations qui me dépassent.

Vendredi dernier, premier vendredi du mois, nous avions une heure sainte prêchée par le P. Belcourt. Ça fait tant de bien une heure de recueillement. C'est l'oubli de l'inquiétude causée par l'incompréhensible vacarme des jours de guerre. Si la France ne peut pas être trop déchirée par les récents événements.

La classe de Syntaxe est toujours fort bruyante. Je vous dis qu'on ne trouve pas là le temps de rêver. Et toujours l'écho des vieux murs redit la chanson: "Show me the way to go home". En Versification on chante en grec. Imaginez quelle harmonie: Ajouter la musique de cette belle langue à la musique proprement dite. C'est le comble de la musicalité. Les classes environnantes en jouissent en silence.

Mais la cloche me dit: Cesse. Et je cesse. On ne réplique pas à la cloche réglementaire. Aurevoir.

Alcide CASAUBON

MARDI SOIR LE 24 NOVEMBRE
A 8.30 HRES P.M.
A L'ECOLE NOLIN
Grande partie de cartes organisée par la chorale, au profit de l'église.
BRIDGE - EUCHRE - 500
ENTREE: 25 sous - PRIX MAGNIFIQUES
Tire si on veut céder sa ration de sucre

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

J.-B. Ducharme
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
73 rue Beech
Téléphone: 6-6302 Sudbury

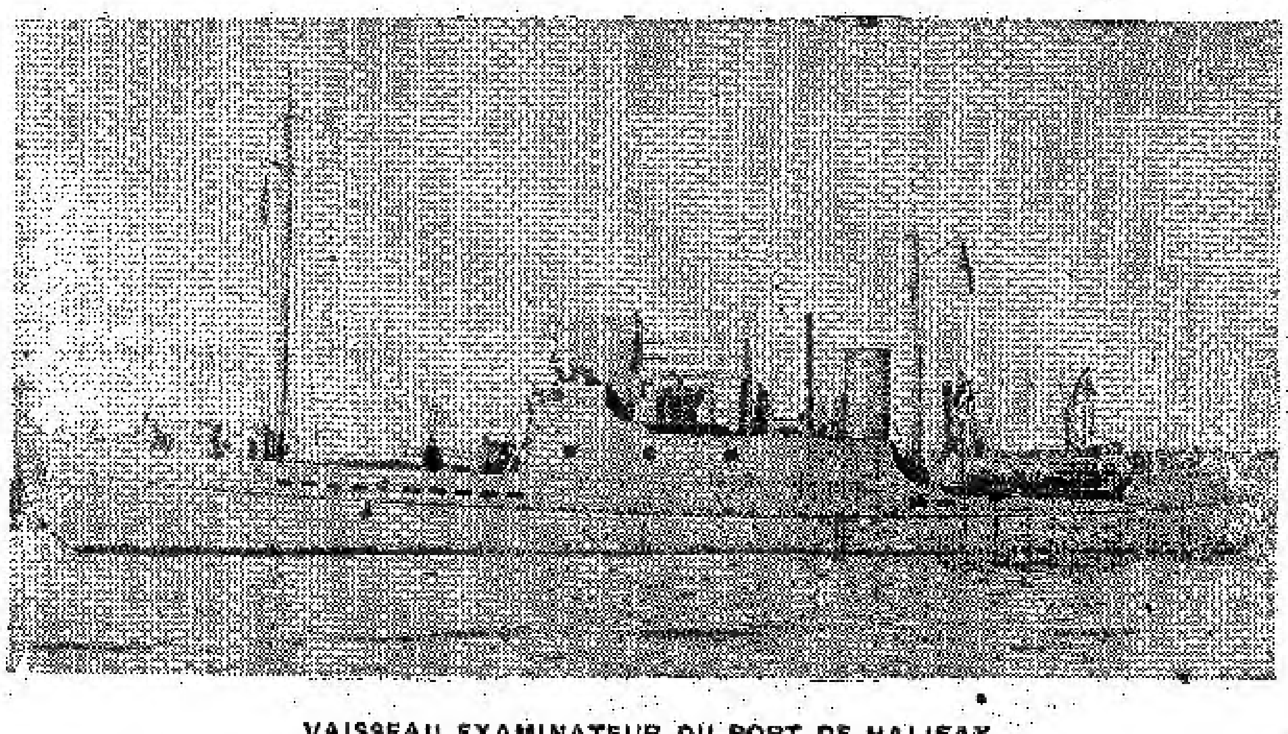

VAISSEAU EXAMINATEUR DU PORT DE HALIFAX

Ci-haut le H.M.C.S. "Mont-Joli" qui, avec le H.M.C.S. "André Dupré," est chargé de l'examen de tous les navires qui entrent dans le port de Halifax. On compte six Canadiens-français à bord du "Mont-Joli".

LA VIE DE L'ESPRIT

FEMMES D'AUTREFOIS AU CANADA

Les Canadiennes d'autrefois ne furent pas toutes de ces femmes qui font l'admiration des peuples chrétiens, femmes saintes et vertueuses, et qui figurent si bien dans la liste des femmes françaises se dévouant pour Dieu et la patrie, telles Marie Rollet, femme de Louis Hébert; Hélène Boullé, femme de Champlain, qui née calviniste, devait terminer sa vie dans un monastère des Ursulines de Meaux qu'elle avait fondé après la mort du fondateur de Québec; Marguerite Guyard (M. de l'Incarnation), fondatrice des Ursulines de Québec; Marguerite Bourgeoys, collaboratrice de Paul Chomedy de Maisonneuve, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame du Canada; Jeanne Mance, venue à Ville-Marie avec les premiers colons de la Compagnie de Montréal, en 1641, et fondatrice, grâce aux libéralités de Mme de Bullion, de l'Hôpital de Montréal.

Elles ne furent pas toutes, non plus, ces amazones bottées de cuir fauve et armées de fusils, qui, en l'absence de leurs maris ou de leurs pères, savaient défendre un fort contre les Indiens, comme Madeleine de Verchères, ou contre les Anglais, comme Madame de Drucourt.

Non, les Canadienes d'autrefois ne furent pas toutes des rosières et des modèles de vertus, notamment une certaine demoiselle de Leigne qui donna assez de fil à retordre à son père et à l'intendant Hocquart.

Catherine-Louise André de Leigne était la fille de Pierre André, sieur de Leigne, qui fut secrétaire de M. Champigny, ancien intendant du Canada, prévost de la marine ,lieutenant général de la Prévôté à Québec et juge civil et criminel de l'amirauté de Québec. Quoique née en France, Louise de Leigne était canadienne, car elle fut amenée à Québec à l'âge de deux ans.

De bonne heure, la jeune fille se montra d'une coquetterie qui scandalisa littéralement tout le monde prude de la société québecoise de son temps. Et c'est ce qui faisait entrer son père, homme sévère, dans de fréquentes et violentes colères. Le sieur de Leigne voulait marier Catherine-Louise, comme il avait marié son ainée, à un homme considérable. A quoi la coquetterie de Louise faisait obstacle. Elle ne voulait en faire qu'à sa tête. Aux prétendants sérieux que lui présentait son père, elle préférait de jeunes officiers qui n'avaient pas le sou et qui étaient pour la plupart assez libertins.

Deux de ces officiers surtout semblaient avoir la préférence de Mlle de Leigne: M. de Saint-Vincent et le capitaine Duplessis, qui l'un et l'autre faisaient mille folies pour ses beaux yeux. Ils firent si bien que M. de Leigne, à la fin, se fâcha tout de bon et décida d'envoyer sa cadette en France pour la soustraire à leur promiscuité. Il s'entendit à cette fin avec l'intendant Hocquart. Effectivement, sur l'ordre de Hocquart ratifié par le gouverneur de Beauharnois, Louise fut embarquée sur un vaisseau du Roy en partance pour la France. Mais, furieuse à son tour, elle fit prévenir ses amis Duplessis et Saint-Vincent, qui un soir réussirent à s'introduire dans le navire avec un habit masculin dont la jeune fille se revêtit. Et les trois jouvenceaux regagnèrent terre, Mlle de Leigne sous l'aspect d'un très élégant jeune officier. A terre, elle put faire aux autorités civiles de la colonie, à toutes les dames de Québec scandalisées et à son malheureux père un joli pied de nez.

Mais M. de Leigne, juge civil et criminel, n'était pas d'humeur à badiner. Sa fille apprit qu'elle allait être tout simplement fouettée comme un gamin et embarquée sur un autre navire. Mais elle voulut, comme on dit faire du "back fire" et se châtier elle-même. La nuit suivante, elle s'embarqua sur la "Renommée" pour la France. Saint-Vincent et Duplessis en furent inconsolables. Mais ils n'étaient pas au bout de leur compte. Ils furent sévèrement punis pour avoir participé à l'évasion de leur "petite amie". Saint-Vincent fut mis aux arrêts dans le Fort Chambly et le capitaine Duplessis subit la même peine à Trois-Rivières où il fut arrêté.

Mlle de Leigne revint à Québec après un an d'absence. Elle rencontra le grand amour dans la personne de René-Ovide Hertel de Rouville qui était de onze ans plus jeune qu'elle. Il l'épousa en 1742. Il devint pus tard, comme son beau-père, juge civil et criminel à Trois-Rivières. Catherine-Louise de Leigne fut une épouse modèle et une admirable mère de famille, faisant courageusement face à la pauvreté dont semble avoir été affligé pendant toute sa vie son mari.

Mais qui était le jeune capitaine Duplessis? De quelle famille était-il? Probablement a famille de Dupessis-Regnard, car la Mère Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène, fille de Georges Regnard Duplessis et de Marie Le Roy, dans l'une des lettres qu'elle écrivait à son amie d'Abbeville, en France, alors qu'elle était supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, parlant de Mlle André de Leigne dont elle déplorait la coquetterie et que son amie d'Abbeville avait connue lors du séjour forcé en France de la "peite amie" de Saint-Vincent et Duplessis, écrit: "...Cette jeune demoiselle a pris des airs qui ne plaisent quasi à personne en sorte que malgré ses agréments elle parle et fait des mines qui la rendent presque insupportable: elle a cependant beaucoup d'esprit, elle sait quantité de choses, elle a lu toutes les histoires et sa conversation est fort amusante, mais j'aime mieux moins de brillant et un air plus naturel: l'affectation m'a toujours été odieuse; avec tout cela, j'ai ici un de mes parents qui est trésorier qui lui en conte et je sais ce qui en sera..."

Ce parent dont parle la bonne religieuse était-il l'amoureux qui, avec Saint-Vincent, aida Mlle de Leigne à s'évader du navire où son père l'avait embarquée de force?...

Col. ARTHUR.

—Le "Progrès du Golfe".

Le Parlement en Rhétorique

"Selon l'usage antique et solonnel" l'orateur lit le procès-verbal de la dernière séance, auquel se succèdent l'ordre du jour et la quête électorale. Sans autre préambule, l'exécution du programme est mise en oeuvre.

L'improvisateur, M. le député Guy Lafond, nous transporte en Russie. Il expose avec une éloquence savante les ravages du communisme en ce pays.

M. Gérard Despatie, diseur du jour, nous introduit ensuite dans une cour de justice où il interprète un extrait du discours de choix d'Est-Ange. Il est vraiment digne du nom de Rhétoricien.

M. Roger Gauthier nous offre son billet du soir: Pierre Laval et les impérialistes Anglo-Saxons. Son texte renferme la vérité et la justesse du jugement.

Le député Edouard Jubinville nous présente avec précision et brièveté un résumé de lecture d'un livre qu'il n'a pu encore terminé. L'orateur encourage M. Jubinville à continuer la lecture de son livre qui s'intitule: "La pénétration du Continent Américain par les Canadiens français.

Avant de se retirer dans les coulisses, les députés subissent une répétition des matières de la semaine. Les vers de Racine coulent sans interruption des lèvres des Rhétos, puis l'histoire est à son tour le sujet de questions sérieuses. L'orateur suspend la séance.

Le grand débat de la journée: "Avons-nous une littérature canadienne". M. le député Conrad Fortin, soutient l'affirmative; M. le Ministre des Finances refuse de l'admettre.

M. Fortin nous offre un discours convainquant. "L'isolement de la France" s'interprète comme cause première de notre pauvreté littéraire avant 1900. Pour s'instruire, pour puiser leurs connaissances, les Canadiens français sont obligés de lire des livres français. Cela, cependant, ne veut pas dire qu'ils copient les Français par leurs idées et leur style. Nous avons nos poètes, nos historiens et nos écrivains. On ne peut pas nier l'existence de la littérature canadienne.

M. Roger Bélanger, malgré l'assaut énergique de M. Fortin, riposte avec force. Nous n'avons pas de littérature. Ce que nous appelons littérature est une imitation. Tous nos littérateurs imitent, copient les Français. Il y a manque d'originalité et d'idées. Nos symbolistes ne furent que des miroirs très imparfaits de Rimbaud. Nous n'avons pas de littérature.

Les répliques sont nombreuses, emportées ... Le désordre règne. Les avertissements de l'orateur sont fréquents. Sa patience lasse, il annonce la fin du débat. Après quelques remarques, il nous entonne cette phrase maintes fois prononcées: "Sur ce, je lève la séance ... ."

Simon DAVIS

En train!

Il est onze heures. Clic! Clac! on ferme les petites portes qui servent à huiler les moyeux. Un coup de sifflet, le rapide est prêt.

"Tout le monde à bord!" crie le conducteur d'une voix fatiguée.

Je regarde par la fenêtre et voici que la gare se met en marche, et lentement disparait ... Les lumières des rues avancent et aussitôt rendues, s'éloignent avec une rapidité toujours croissante. Les roues d'acier galopent de plus en plus vite sur les fils de fer, et, à chaque joint de rail, elles résonnent comme le trot d'un cheval sur un chemin pavé. Les lumières que je voyais tout à l'heure ne me semblent plus que des étincelles emportées par la rafale.

Nous voici en pleine campagne: quelques maigres rayons de lune laissent deviner une sombre prairie. Un bois, une forêt amène ses gros merisiers, ses épinettes qui se détachent du reste comme des colonnes de temple en ruine ...

Léo GOULET

UN PRETRE ECRIVAIN TORTURE JUSQU'A LA MORT

Londres.—On apprend que le père Jan Piwowarczyk, écrivain catholique très connu et recteur du séminaire théologique de Cracovie, a été torturé jusqu'à ce qu'il en meurt, au camp de concentration d'Oswiecim. On apprend aussi que dans plusieurs paroisses du district de Poznan, les seuls religieux qui y restaient, tous des vieillards, ont été emprisonnés. Pour ceux qui les connaîtraient, on publie les noms de trois prêtres qui ont été fusillés le mois dernier à Nowy-Sacz, en Pologne méridionale: ils s'agit des pères Kaczmarczyk, Deszcz et Brandys.

FAMINE ET GOURMANDISE

Istanboul, Turquie.—Lorsque le maréchal Goering déclara, dans un discours récent, qu'à cause de mauvaises récoltes, il serait difficile de nourrir "plus de six millions d'ouvriers étrangers et plus de cinq millions de prisonniers de guerre en Allemagne", il passa sous silence son propre régime alimentaire. Des pêcheurs turcs n'ont pas été aussi discrets. Ils ont expliqué que le jour même du discours, un des avions du maréchal nazi amerrit près d'Istanboul, comme il l'a toujours fait chaque semaine, pour prendre une cargaison complète de homards (à $7.50 pièce) et de caviar (à $15 la livre).

Il y aura de belles victoires pour notre religion si les catholiques d'aujourd'hui savent la vivre et la faire rayonner autour d'eux.—Mgr Marceillac.

LABOUREUR ET SOLDAT

Au champ, labeur;
Au camp, valeur!
(Devise du général breton Kemner.)

Lutter contre le sol jaloux qui se rebelle,
Rend l'homme vigilant, laborieux, sans peur,
Prêt à donner sa vie où le devoir l'appelle.
Au champ, labeur; au camp valeur.

Mais sa fierté grandit avec son sacrifice,
Et veut savoir pourquoi son don est le meilleur ...
On ne le leurre pas par de vains artifices!
Au champ, labeur; au camp valeur.

Vivant au grand soleil, il aime la franchise:
Rien ne l'irrite autant que tous ces faux parleurs
Qui, croyant tout savoir, ignorent sa devise:
Au champ, labeur; au camp valeur.

Il préfère, aux grands mots qui trompent la justice,
De sa terre créée au prix de son labeur,
Par le glaive et le soc il fera la police.
Au champ, labeur; au camp valeur.

S'il doit brandir l'épée, il veut qu'on le renseigne,
Mais pour sauver les siens, sa patrie et l'honneur,
Sa loyauté s'oppose à ce qu'on l'y contraigne.
Au champ, labeur; au camp valeur.

Une main au fusil, l'autre sur la charrue,
Le Canadien français fut soldat-laboureur ...
Gare à qui le moleste et contre lui se rue!
Au champ, labeur; au camp, valeur.

Arthur LACASSE

L'EFFICACITE DE LA DEMOCRATIE

Londres.—Le ministre du Travail britannique a déclaré au Parlement que sept millions et demi d'ouvriers sont maintenant dans les usines de guerre du Royaume-Uni. Il a ajouté: "Rien que par bonne volonté et libre entente, la Grande-Bretagne a accompli le contrôle et la mobilisation de tout son capital humain, aussi complètement qu'en Allemagne. Pourtant, il a fallu que le Reich se serve de la Gestapo, de la terreur et des méthodes les plus éhontées de caporalisme pour arriver au même résultat".

Le coin du liseur

LA GUERRE ET L'HOMME DE GUERRE

Par Louis Veuillot

L'auteur traite un sujet d'actualité. Nous voyons la guerre sous ses aspects les plus horribles depuis le commencement du monde. Au début, Veuillot fait passer devant nos yeux les batailles sanglantes de l'antiquité; il nous donne même le nombre de soldats sur le champ de bataille. Cependant ces statistiques trop recherchées fatiguent l'esprit à la longue. La guerre est un phénomène divin; l'auteur explique son assertion dans le chapitre suivant alors qu'il expose la mission de Napoléon Bonaparte. Aussi il ne manque pas de considérer la guerre injuste et l'attitude de l'Eglise à l'égard de la guerre. Suivent des exemples illustres de combattants qui ont exercé leur métier avec bravoure sans perdre l'idée d'un Dieu suprême; Judith, Simon de Montfort, Boucicaut, Albuquerque, Jean Corvin, Condé, Turenne, Drouot, Bugeaud, Saint-Arnaud et Arthur Guillemin. Veuillot termine son ouvrage en montrant le lien qui existe entre le prêtre et le soldat. Tous deux doivent combattre, l'un pour l'Eglise, l'autre pour la patrie.

On cite souvent Louis Veuillot comme un des plus grands écrivains catholiques. Cette vérité est évidente dans "La Guerre et l'Homme de Guerre". Il fait allusion soit directement soit indirectement à la foi catholique continuellement au cours de son ouvrage. En plus, le style est clair et imagé à certains endroits; il n'est point surchargé. Louis Veuillot possède une phrase presque parfaite; elle n'est pas trop longue et son maître sait la manier délicatement.

Conrad FORTIN

LA VIE OUVRIERE

Le malaise social

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le résumé suivant du deuxième cours de M. J.-B. Desrosiers, P.S.S., sur la doctrine sociale de l'Eglise, à l'Institut Pie XI (section des Syndicats catholiques). Dans quel état se trouvait le monde ouvrier alors que Léon XIII se décida de publier Rerum Novarum? Voici comment Pie XI décrit cet état de choses: "Au déclin du XIXe siècle, l'évolution économique et les développements nouveaux de l'industrie tendaient à diviser toujours davantage la société en deux classes: d'un côté, une minorité de riches jouissant à peu près de toutes les commodités qu'offrent en si grande abondance les inventions modernes; de l'autre, une multitude immense de travailleurs réduits à une angoissante misère et s'efforçant en vain d'en sortir."

"Cette situation était acceptée sans aucune difficulté par ceux qui, largement pourvus des biens de ce monde, ne voyaient là qu'un effet nécessaire des lois économiques et abandonnaient à la charité tout le soin de soulager les malheureux, comme si la charité devait couvrir ces violations de la justice que le législateur humain tolérait et parfois sanctionnait. Mais les ouvriers, durement éprouvés par cet état de choses, le supportaient avec impatience et se refusaient à subir plus longtemps un joug si pesant. Certains d'entre eux, mis en effervescence par de mauvais conseils, aspiraient au bouleversement total de la société. Et ceux-là même que leur éducation chrétienne détournaient de ces mauvais entraînements restaient convaincus de l'urgente nécessité d'une réforme profonde."

Cet état lamentable provient, non pas des progrès de l'industrie, ni du machinisme, comme certains semblent le croire. Il provient du fait que l'industrie moderne s'est développée dans un monde désorganisé, en marge de la véritable morale et sans le contrôle de l'Etat. Le monde industriel est désorganisé depuis la fin du XVIIIe siècle. C'est à cette époque qu'on a fait alors disparaître les organismes nécessaires de l'industrie, les organisations professionnelles et corporatives.

Il faut malheureusement dire que l'industrie moderne fonctionne en marge de la véritable morale. On a réussi à bannir des affaires la morale du Christ pour lui substituer l'utilitarisme, c'est-à-dire une morale selon laquelle une action est bonne, non parce qu'elle est conforme à la loi éternelle de Dieu, mais parce qu'elle procure du bonheur temporel et conduit à la richesse. Le monde économique fut démoralisé, désorganisé et soustrait à l'influence de l'Etat, sous l'influence du libéralisme économique.

Le libéralisme économique n'est pas un parti politique: c'est une doctrine économique; ou plutôt c'est l'erreur de ceux qui prétendent qu'en économie, c'est-à-dire dans la production, l'échange et la consommation des richesses, on ne doit être gêné par aucune entrave extérieure: ni de l'Etat, ni des organisations professionnelles, ni de l'Eglise avec sa morale interprétée. Cette erreur est le résultat pratique des principes pervers surtout de trois hommes à jamais néfastes: 1. de Luther qui apprit aux hommes à rejeter l'autorité infaillible de l'Eglise; 2. de Voltaire qui apprit aux hommes à se défier de l'autorité de Dieu, en leur enseignant à se conduire selon leur raison qui est infaillible; 3. de Jean-J. Rousseau qui apprit aux hommes à se défier de la société qui est la grande déformatrice des hommes; et qui les mit en garde contre l'autorité qui, étant donné que tous les hommes naissent libres et égaux est toujours abusive.

Les principes des faux philosophes ont été appliqués par des économistes qui appliquèrent à la science des richesses qu'ils fondèrent ces principes de fausse liberté et en firent une science indépendante de toute autorité sociale et ecclésiastique.

Ces économistes ont horreur des législateurs en matière économique. Leur grand principe c'est que le gouvernement ne doit pas gouverner l'économie, mais la laisser faire. Ils expliquent que les sociétés sont mues par des lois naturelles aussi bonne qu'inéluctables; que si l'Etat laisse les individus agir à leur guise, chacun selon son égoïsme, la concurrence universelle et sans restriction fera parvenir chacun à la place qui lui convient le mieux et lui fera obtenir la juste rétribution de ses travaux.

Ces économistes tiennent le plus à la liberté du travail. Ils soutiennent qu'il faut, d'une part, laisser à tout le monde, hommes, femmes et enfants, la liberté de travailler comme il veut et aux conditions qu'il peut obtenir; et, d'autre part, qu'il ne faut pas enlever aux patrons la liberté de donner le plus bas salaire qu'ils pourront faire accepter. Pour eux le salaire ne doit être soumis à d'autre loi qu'à celle de l'offre et de la demande.

La joie du travail

Travailler est une joie et non un châtiment, comme trop d'humains semblent le croire. Ne pas aimer à travailler est anormal, et témoigne d'une déficience morale déplorable. Il n'en découle pas nécessairement, que tous les êtres enclins au farniente, sont dignes de mépris. Avant de porter un jugement définitif, il s'agit de découvrir la cause de cette disposition particulière; elle peut être physique, organique ou héréditaire. Les parents, les éducateurs doivent savoir y penser à l'occasion. Et la victime, se bien connaître elle-même, afin de tenter des remèdes en conséquence.

Pour développer en soi le goût du travail, il faut s'appliquer à bien travailler. Quelle que soit la besogne à laquelle nous nous dévouons, soigner l'objet de notre labeur. Une pièce habilement nettoyée, un plat réussi, un beau gâteau, une reprise bien faite, une cravate irréprochable (ça, pour vous, messieurs) sont des oeuvres d'art. L'auteur peut et doit s'en réjouir, dans la même mesure que le signataire d'un poème, d'une sonate, ou d'une toile destinée à l'immortalité.

Les succès sont de précieux stimulants, mais il faut toujours avoir présent à l'esprit que ce sont les choses qui trempent fortement la volonté, déculpent le zèle sur le chemin de la perfection.

Aimons le travail. Que cette passion habile tout notre être, et que ce soit besoin perpétuel de notre coeur comme de notre corps et de notre esprit. Le goût du repos viendra de lui-même.

Chez-vous le secret de L'AMOUR DE LA VIE? Cultivez en vous L'AMOUR DU TRAVAIL. Et tout le reste vous sera donné par surcroît.

L'Eglise et le syndicalisme

AU SUJET DES MEMBRES

L'Eglise veut que les associations syndicales suscitées par des catholiques pour des catholiques, se constituent entre catholiques. En pays catholiques, favoriser les associations composées de catholiques et de non-catholiques, serait faire oeuvre qui ne pourrait être approuvée d'aucune façon. C'est incontestablement à de graves périls que les associations de cette nature exposent ou peuvent certainement exposer l'intégrité de la foi de nos catholiques et la fidèle observance des lois et préceptes de l'Eglise catholique; toutefois l'Eglise admet que parfois des nécessités particulières puissent obliger à agir différemment, surtout dans des pays où les catholiques sont en minorité. Les catholiques de ces pays peuvent alors s'affilier à des syndicats non catholiques à la condition que ces syndicats s'abstiennent de toute théorie et de tout acte ne concordant pas avec les enseignements et les ordres de l'Eglise. Aussi est-ce l'épiscopat qui doit juger de l'opportunité d'une telle affiliation.

LES EXIGENCES SOCIALES DE L'EGLISE

Au point de vue social l'Eglise veut que les associations syndicales soient des instruments de concorde et de paix. L'exemple que doivent donner les syndicats catholiques d'ouvriers et de patrons est "l'exemple de cette collaboration des classes que demande la morale qu'ils professent." Le meilleur moyen pratique pour maintenir la paix entre patrons et ouvriers est l'établissement d'une commission mixte permanente qui aurait pour mission de traiter, dans des réunions périodiques, des intérêts communs. Cette commission mixte pourrait obtenir que les syndicats soient, non des organismes de lutte, mais des moyens de mutuelle compréhension, de discussion bienveillante et de pacification. Au point de vue professionnel, les syndicats catholiques doivent se donner pour tâche de frayer la voie à ces organismes meilleurs, à ces groupements corporatifs, seuls aptes à faire régner dans les relations économiques et sociales l'entr'aide mutuelle de la justice et de la charité.

Le monde sportif

par CONRAD FORTIN

Pendant quelque temps, la question d'une ligue de hockey à Sudbury, était demeurée sans réponse. Cependant la semaine dernière, plusieurs représentants de trois équipes se sont réunis pour former une ligue. On décida que Frood, Open Pit et Copper Cliff en feraient partie. Comme président, les représentants choisirent Harry Eisen, rédacteur sportif du Sudbury Daily Star. Il sera assisté dans sa charge par Jerry Crogan et Martin Keaney. La première joute aura lieu le 16 novembre, alors que Copper Cliff fera face au Open Pit. Le gagnant rencontrera Frood pour la coupe McAskill. Cette série terminée, les trois équipes suivront une cédule régulière jusqu'à la fin de la saison.

• •

Lorsque le Détroit écrasa les Rangers par un compte de 17 à 7, un des Red Wings réussit à établir un nouveau record pour le nombre de produits par un joueur individuel. En effet, Carl Liscombe, avant du Détroit, enregistra sept points dans cette joute, trois buts et quatre assistances. Carl brisait le record de Pit Lépine, ancienne étoile du Canadien, qui avait obtenu cinq buts et une assistance dans une partie.

• •

L'événement de la semaine c'est le choix de Joe Gordon comme le joueur qui a été le plus utile à son club. Plusieurs critiques du baseball s'attendaient à ce que Ted Williams soit choisi à cause de sa moyenne au bâton, cet été, qui était de .353; cependant il ne faut pas oublier que Gordon jouait sa position de deuxième but, presque à la perfection.

• •

La première partie fut jouée nans la ligue interscolastique de Sudbury, vendredi soir, alors que le Tech réussit à égaliser avec le High School de Copper Cliff. Jean Tourigny avec un but et Cayen avec deux, dirigèrent l'attaque du Tech. La partie se termina par un compte de 3 à 3.

Chelmsford

Chelmsford, (D.N.C.)—Dans une lettre récente, le Ministère des Services Nationaux demande aux cultivateurs de faire leur part en récupérant leurs vieilles machines agricoles et en mettant le fer et l'acier récupérés sur le terrain de leurs écoles respectives durant la campagne de récupération qui durera jusqu'au 15 décembre prochain.

A M. et Mme Adélard Carrière est né un fils. Parrain et marraine M. et Mme Albert Lepage.

M. et Mme Joseph Beaulieu font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Hervé, Onile. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Bourgeois.

Nous sommes heureux d'annoncer que notre vénérable curé, Mgr Côté est revenu de l'hôpital.

Mercredi le 11 novembre, M. l'abbé Cholette bénissait le mariage de Mlle Lucienne Groulx, fille de M. et Mme Eugène Groulx à M. John Walnick.

Les valeurs morales et spirituelles ont plus d'importance que les doctrines politiques, et celles-ci ne valent, en fin de compte, que lorsqu'elles sont informées par celles-là et leur rendent témoignage—Daniel Rops.

MAURICE DUBE
ASSURANCE
FEU, VIE, AUTOMOBILE,
PRÊTS SUR HYPOTHÈQUE
TEL. 6-6393 1, DURHAM NORD RES. 5-5128

Fashion Craft Shops Ltd.
102, rue Elm est

"DANS VOS TEMPS DE LOISIRS
POUR REMPLIR VOS DESIRS
VISITEZ FASHION CRAFT
PLACEMENT DE BONNE APPARENCE"

John McDonald Frank Hourigan

Au moment où le navire de guerre canadien va quitter les chantiers maritimes, les officiers de la marine et ceux de l'armée se tiennent côte à côte, comme pour symboliser la coopération qui existent entre les diverses forces armées. C'est ce qui permet le transport régulier des troupes à bon port et, de façon générale, la conduite plus efficace de la guerre sur les fronts les plus divers.

La Librairie "Loisirs"

137, rue Notre-Dame Tél.,3-0700

Sourires d'enfants ....Roger Brien, $1.00
Mon fils Franklin ....Mme J. Roosevelt, $1.25
Le Canada et la guerre ....Mackenzie King, $1.00
Retour à la vigie ....G. de la Tour Fondue, $1.00
Un petit univers ....J. de Pesquidoux, $1.25.
L'art de penser ....E. Dimner, $1.25
Toi, l'homme nouveau ....C. Frédéric, s.j., $0.75.

Aubaines:

Le Paria ....U. Paquin, ($1.00), $0.75
Histoire du Canada (2 tomes) ....J. Bruchési ($2.50), $2.00.
Histoire des Patriotes ....G. Filteau ($2.00), $1.75.
Baron de St-Castin ....(P. Daviau) ($1.00), $0.75.

JOURNAUX - REVUES
ARTICLES SCOLAIRES

LA VIE AGRICOLE

PROGRAMME DE MAXIME RAYMOND

PROGRAMME AGRICOLE ET OUVRIER

Je vous ai déjà dit que les plus hauts soucis de notre mouvement se portaient vers notre capital humain. Elever l'homme, lui donner tous les moyens de réaliser sa vie, son destin, telle doit être la fin de toute politique digne de ce nom.

Ce soir, je voudrais vous exposer ce que nous nous proposons de faire pour deux groupes de notre peuple: la classe agricole et la classe ouvrière.

Longtemps la province de Québec limita ses énergies à la culture du sol. Le développement moderne l'a orientée du côté de l'industrie, et nous retrouvons aujourd'hui des usines un peu partout dans notre province. Agriculteurs et ouvriers apparaissent comme les deux groupes méritant en premier lieu la sollicitude des gouvernants.

Aux difficultés auxquelles eurent à faire face ces deux classes jusqu'à ces dernières années, s'ajoutent et s'ajouteront de plus en plus celles qu'auront amenées les bouleversements de la guerre. Les hommes qui dirigeront la province de Québec durant les prochaines années devront remédier à la désorganisation qui, depuis 1939, pénètre chaque jour, dans nos forces de production, dans des activités essentielles à la vie et au progrès de notre population. A la restauration de la petite industrie et du petite commerce en voie de disparaitre complètement, s'ajouteront le rétablissement des ouvriers dans des conditions normales de travail, l'aide que demanderont nécessairement les agriculteurs pour traverser la période de rajustement économique consécutif à la guerre. Au surplus, nous aurons à faire face à une dictature économique devenue plus puissante que jamais, à la faveur de la guerre.

EXTENSION DU SYSTEME COOPERATIF

Pour surmonter ces difficultés, nous favoriserons d'abord l'extension du **système coopératif**. Déjà, les cultivateurs comprennent que leur sort repose, en tout premier lieu, sur leur union, sur l'organisation et le maintien, par eux-mêmes, des moyens propres à améliorer à la fois la culture de leurs champs et la consommation des produits de leurs fermes.

Signalons en passant le succès de l'Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec, organisme remarquable, devenu puissant en dépit des obstacles que lui ont suscités trop de gouvernants.

La coopérative est sans conteste le meilleur moyen que puissent imaginer les agriculteurs pour faire parvenir sans tracas et sans frais leurs produits jusqu'aux consommateurs.

Nous favoriserons par des prêts aux coopératives l'orientation vers les cultures industrielles: lin, tabac, betterave à sucre . . . etc., partout où le permettent le sol et les débouchés. Ce sera une politique d'établissement des fils de cultivateurs. Nous produisons actuellement du lin et avons des usines de broyage de lin, mais le produit est ensuite expédié en Angleterre ou aux Etats-Unis, où l'on fabrique la toile pour nous la revendre. Ceci n'a pas sa raison d'être. Nous aidons la coopérative Centrale à organiser la vente coopérative des machines aratoires ainsi que des pièces de rechange. Une fabrique coopérative d'engrais chimiques recevrait notre plus généreux encouragement. C'est le seul moyen de faire baisser le prix de ce merveilleux produit qui augmente le rendement de nos récoltes, tout en diminuant le coût de la production. Suivant la même formule coopérative, nous encouragerons la construction d'entrepôts frigorifiques pour recevoir les produits agricoles.

Et les cultivtaeurs peuvent être assurés de la liberté la plus complète dans la direction et l'administration de leurs propres organisations. Les Cercles de Fermières peuvent aussi compter sur notre aide la plus efficace, sans restriction à leur liberté.

Quant au prêt agricole qui existe déjà, nous le rendrons plus accessible aux cultivateurs, de façon à faciliter l'établissement de leur fils sur des fermes.

L'enseignement agricole à tous ses degrés recevra notre plus grande sollicitude.

Le programme d'étude à l'école du rang devra être plus simple et plus conforme à la mentalité et aux besoins de l'enfant. Des écoles spécialisées pour les fils de cultivateurs et des écoles de métiers pour les fils d'artisans devraient être établies dans les villages.

Tous nos techniciens agricoles s'accordent à dire que le mauvais égouttement de nos meilleures terres est le facteur principal qui limite nos rendements. Cette situation est constatée dans toutes les vallées de nos grandes rivières qui constituent notre meilleur sol arable, vallée du Saint-Laurent, du Richelieu, de l'Yamaska, de la Chaudière, de la Saint-François, de la Châteauguay, etc., de même que dans l'Abitibi, le Témiscamingue et le bassin du Lac Saint-Jean.

Les grands cours d'eau qui sillonnent les terres pour amener l'eau aux rivières sont généralement dans un état pitoyable. Il existe bien une loi de drainage, mais elle est inopérante et inefficace, parce que trop compliquée et trop dispendieuse pour le cultivateur dans son application.

Parce que cette question est d'importance primordiale et que nous ne craignons pas les mesures remédiatrices, nous proposons de prendre à la charge du gouvernement le creusage et l'entretien des grands cours d'eau sur la même base que l'entretien des chemins publics. L'agriculture est plus importante que la voirie pour l'avenir de notre province, et nous n'entendons pas nous servir de demi-mesures pour l'aider. Nous sommes prêts en outre à considérer un système de prêt aux cultivateurs pour des travaux de drainage souterrain afin d'aider surtout les cultivateurs maraichers.

L'ELECTRIFICATION DES CAMPAGNES

Une autre entreprise destinée à améliorer la situation des cultivateurs est l'**électrification des campagnes**. L'énergie électrique a rénové, en certains pays, l'existence de la classe agricole en haussant ses conditions de vie, en rendant plus rémunératrice l'exploitation de la terre. A titre d'exemples, citons la Suisse, la Hollande et, plus près de nous, la province de l'Ontario.

Comme l'écrivait quelqu'un récemment, "depuis dix ans, le gouvernement a fait des enquêtes, multiplié les commissions, chambardé trois fois la législation...et les cultivateurs attendent toujours un système d'électrification rurale". Cette électrification, nous le savons, n'est possible que par un changement radical dans l'administration de nos ressources hydrauliques. Mais cette réforme, nous sommes bien déterminés à l'accorder au peuple puisque le bien général l'exige, et nous n'hésiterons pas à avoir recours à l'étatisation par les moyens les plus expéditifs.

Ce sont là certaines mesures auxquelles nous songeons pour aider à solutionner le problème de l'agriculture. Nous n'en disons ce soir que ce qu'il faut pour apprendre aux fils de la terre de chez nous que nous n'ignorons point leurs difficultés, leurs besoins; que nous avons pris le soin d'étudier leur situation. Et que notre volonté est bien de leur apporter des solutions qui vaillent, non plus fondées sur de l'à peu près, des expériences hasardeuses, mais sur des études approfondies.

Pour nous aider à trouver des remèdes qui s'imposent nous formerons un conseil politique, groupe d'hommes compétents dont nous prendrons les moyens de sauvegarder l'indépendance, groupe de techniciens ou de spécialistes reconnus pour leur désintéressement autant que pour leur savoir, qui étudieront le problème de la terre en même temps que le problème de la forêt, de l'eau force-motrice, des mines, des pêcheries, de l'éducation et qui pour l'exploitation de chacune de nos richesses, en fonction les unes des autres, nous ferons connaître les meilleures méthodes et les réformes les plus urgentes, méthodes et réformes qu'après étude nous appliquerons et exécuterons.

LE PROBLEME OUVRIER

Une autre portion de notre capital humain qui préocupe à juste titre le "Bloc populaire canadien", ce sont nos classes ouvrières des villes.

Le problème ouvrier, particulièrement à Montréal où le tiers de la population de la province est entassé, se pose avec une acuité particulière. Songez qu'à Montréal il n'y a que 12 pour cent de propriétaires tandis qu'à Toronto, il y en a 85 pour cent. Songez que dans la province de Québec le taux de la mortalité par la tuberculose augmente et qu'en l'an 1942, le taux par 100,000 personnes est de 80 dans le Québec comparé à 20 dans l'Ontario.

C'est que l'insuffisance du salaire dans la province de Québec ne permet pas à l'ouvrier de devenir propriétaire, ne lui permet pas de loger convenablement sa famille, et même de l'alimenter suffisamment. Si le capital sain est un facteur économique, l'ouvrier l'est aussi.

Il ne peut être question de guerre entre les deux, et il ne peut être question non plus d'instituer dans l'Etat des classes privilégiées. Nous ne voulons pas oublier toutefois, avec les chefs de l'Eglise catholique que l'ouvrier ne dispose pas, pour se protéger, des moyens puissants du capitaliste et qu'alors le rôle d'un gouvernement chrétien est sans doute d'assumer un rôle d'arbitre entre les classes et les intérêts divers, et de se constituer le gardien de la paix sociale, mais aussi de se constituer le protecteur du faible contre le fort.

SALAIRE, PRIME, DIVIDENDE

Le salaire: nous l'avons dit dans notre première causerie et nous n'y revenons que pour y insister une fois de plus: il n'y a pas de raison pour qu'une main-d'oeuvre qui enrichit à millions des capitalistes, n'ait pas les moyens de se donner un logement convenable, et qu'elle soit mise hors d'état de fonder la famille qu'il lui plaît de fonder, condamnée même trop souvent à la sous-alimentation. Il n'y a pas de raison pour que les richesses brutes de la province, mises en valeur par l'ouvrier autant que par le capitaliste, ne profitent pas, toute proportion gardée, à l'ouvrier autant qu'au capitaliste. Et je n'hésite pas à ajouter que le salaire doit primer le dividende.

L'ouvrier a droit à un logement salubre, assez spacieux pour y élever une famille. Le taudis, la maison sans fenêtres, sans soleil, sans espace, la maison mal aérée, mal chauffée, milieu de culture par excellence pour la tuberculose précoce et pour toute dégénérescence physique et morale, c'est une iniquité sociale, la honte d'une civilisation chrétienne et qui, après s'être hautainement désintéressée de ces misères, trouve tant à dépenser pour des oeuvres de destruction.

C'est une autre iniquité sociale que des quartiers ouvriers, grouillants de population et d'enfants, se construisent ou restent construits, sans parcs, sans terrains de jeu, sans rien qui assure à ces populations, le minimum du confort de la vie moderne.

C'est bien la résolution du "Bloc populaire canadien" de mettre fin à ces iniquités.

LE LOGEMENT ET LE CODE DU TRAVAIL A BASE DE FAMILLE

Par des moyens que nous proposerons dans le temps, nous mettrons en oeuvre une politique du logement ou du quartier salubre pour l'ouvrier, nous encouragerons la construction des cités-jardins, nous favoriserons la décentralisation industrielle.

Pour assurer plus de protection à l'ouvrier nous créerons un Tribunal du travail où patrons et ouvriers seront représentés par des mandataires choisis par eux-mêmes; nous préparerons et promulguerons un code du travail à base familiale. La grande réforme que la Législature doit opérer, c'est de se donner la famille comme objectif de toute sa législation. La loi des accidents du travail devra être plus généreuse à l'égard de l'accidenté.

Nous verrons à ce que l'ouvrier du Québec soit aussi bien rétribué que celui de l'Ontario, et, s'il le faut, nous aurons recours à des lois rigoureuses. Pourquoi l'ouvrier est-il obligé de recourir à la grève pour obtenir cette justice? Parce que le gouvernement ne fait pas son devoir.

Une revision du régime fiscal en fonction de la famille s'impose. Il faut assurer l'existence de la famille, c'est la base de notre société. Et au lieu d'augmenter les charges fiscales qui pèsent sur les familles nombreuses, il faudra plutôt les diminuer. C'est ce à quoi nous nous appliquerons.

Bonne récolte de fruits

Les fruits ont bénéficié du beau temps et la récolte de pommes de 1942 est estimée à 4,050,700 barils, soit environ 13 pour cent de plus que la faible récolte de 1941, mais presque 16 pour cent de moins que la moyenne de 4,813,000 barils des cinq années 1936-1940. Le rendement des autres fruits, y compris les poires, les pêches et les abricots, est beaucoup plus considérable que l'an dernier. D'après les rapports actuels, pourvu que le beau temps continue et qu'il n'y ait pas de gelées, la récolte du raisin en 1942 dépassera 70 millions de livres, ce qui établira un record et battra de presque 50 pour cent le chiffre de 1941. Le rendement des pommes de terre est légèrement supérieur à la mauvaise récolte de l'an dernier, surtout dans l'Ontario et les provinces des Prairies. Les premiers rapports sur le tablac en feuille font prévoir un résultat de 79 millions de livres par rapport à 94 millions en 1941. On estime que dans l'ensemble la récolte du tabac sera inférieure de 13 pour cent à celle de l'an dernier malgré une augmentation de 10 pour cent.

On limite les stocks de beurre

Afin de distribuer plus équitablement la provision nationale de beurre, l'administrateur des vivres à la Commission des Prix, vient d'émettre une ordonnance limitant les stocks de beurre des entrepôts et des crèmeries, le 30 novembre 1942, à 75% de ce qu'ils étaient à la même date, l'an dernier. On espère que ce règlement facilitera le partage équitable de l'approvisionnement de beurre. L'ordonnance oblige, par ailleurs, les entreposeurs de plus de 5,000 livres de beurre, à faire un rapport mensuel de leurs stocks à l'administrateur des vivres.

Comme la Commission l'a prévu en avril dernier, les prix maxima du beurre augmenteront, le 2 novembre, de ¾ de cent la livre, au gros, et de 1 cent la livre, au détail.

Cette augmentation saisonnière encouragera, espère-t-on, la production du beurre en hiver et compensera les frais d'entreposage.

Si l'on tient compte de la subvention de six cents la livre accordée pour le gras de beurre livré aux crèmeries, les cultivateurs recevront en moyenne 42 cents la livre de gras.

La Commission souligne qu'il ne surviendra aucune autre augmentation que celles prévues par les ordonnances 124 et 140.

Bien que la commission du beurre soit plus considérable que l'an dernier, la Commission espère qu'avec la coopération des consommateurs l'approvisionnement du beurre sera adéquat.

La Commission recommande aux ménagères, aux restaurants et aux traiteurs d'éviter tout gaspillage de beurre.

Certains consommateurs ont tendance à thésauriser le beurre. La Commission fait remarquer que de tels achats sont contraints aux règlements et rendent leurs auteurs passibles de sanctions.

Verner

Verner, (D.N.C.) —A M. et Mme Willie Lebeau est né un fils baptisé sous les noms de Joseph, Raymond, Albert. Parrain et marraine, M. et Mme Riberdy.

M. Henri Poitras, Mlle Lucille Poitras, M. Emile Lafrenière et M. Roland Sylvestre sont de retour d'un voyage à Cornwall où ils visitaient Mme Athanase Lafrenière, malade à l'hôpital.

Le Frère Gabriel Beaudry, s.j., visite sa famille. Il est le fils de M. André Beaudry, de Verner. Parti depuis plusieurs années, Frère Gabriel en est à sa première visite parmi les siens.

Dimanche soir avait lieu à la demeure de M. Octave Beaudry, une partie de cartes donnée par la F.F.C.F. Quelque cinquante personnes y assistaient.

M. et Mme Joseph Dauphinais ont laissé la terre pour aller demeurer au village.

Mlle Lucienne Barrette, employée à Sudbury visite la famille R. Giroux.

M. et Mme Marcel Beaudry, de Lavigne, étaient à Verner dimanche dernier.

M. Ferdinand Paquette a laissé la paroisse pour aller travailler à Sudbury.

Rév. Soeur Marie-Gérald nous est revenue après un séjour à l'hôpital St-Joseph de Sudbury.

LE "KANADA KORFS"!

Londres—Des soldats polonais, de passage à Londres, viennent d'escorter près de mille prisonniers de guerre de l'Afriko Korps du général Rommel, capturés en Egypte. Ils les ont gardés jusque sur les rives canadiennes, où on a interné ces captifs. Les Polonais appellent ironiquement ces nazis prisonniers le "Kanada Korps".

LA COORDINATION DE NOS FORCES ARMEES

La photographie est celle d'un officier en second des forces polonaises dans une tranchée du Moyen Orient, à côté d'un soldat français; l'extrême jeunesse de ce soldat français est un trait fréquent parmi les troupes du Général de Gaulle.

Autour du "moulin à fleur"

FRANÇOIS HERTEL A SUDBURY

Le R. P. Rodolphe Dubé, qui s'est acquis une renommée enviable dans le monde littéraire sous le pseudonyme de François Hertel, sera à Sudbury les 22, 23 et 24 novembre.

Le Père Dubé, maintenant professeur au collège Ste-Marie à Montréal et auteur de plusieurs livres tel "Le beau risque", "Axe et Parallaxes", "Mondes chimériques" et autres, prêchera un triduum à l'église Saint-Jean-de-Brébeuf. Ce triduum, qui a lieu sous les auspices de la "Ligue du Sacré-Coeur", portera sur les questions sociales, un sujet de brûlante actualité.

Tous les hommes et jeunes gens sont avisés de ne pas manquer cette occasion d'entendre ces causeries d'une portée si grande et données par une autorité si éminente, un homme brillant qui sait se mettre à la portée de tous.

CHIC MARIAGE

Mgr Cotllier célébrait, dimanche matin à la messe de 8 heures, le mariage de M. Ontario Venturi avec Mlle Yolanda Parri, fille de M. et Mme Nazareno Parri, de Garson. Assistaient comme témoins, MM. Diuto Venturi et Inez Parri, frères des deux époux. M. Inez Parri chanta l'Ave Maria.

DECES

Le service de Mme Hector Allard fut chanté à l'église Saint-Jean-de-Brébeuf, vendredi matin à neuf heures. L'inhumation se fit au cimetière catholique. Nous exprimons à la famille éplorée, nos plus vives sympathies.

Dimanche soir, il y avait heure sainte, à 7.30 heures pour les membres de la Ligue du Sacré-Coeur.

DEPART

Mercredi, le 4 novembre, la famille de M. Pierre (Pete) Sauvé de 255, rue King, quittait Sudbury pour aller s'établir à Halifax. Le dimanche de cette même semaine, les employés de la compagnie "Carload Groceries" et de nombreux amis se réunissaient chez M. Sauvé pour souhaiter un bon voyage à Mlle Cécile Sauvé. Mlle Sauvé, très populaire et, depuis cinq ans, une employé de la Carload Groceries, reçut de nombreux présents en particulier une bourse de $15 de ses compagnons et compagnes de travail.

Le soldat Ernest Gauthier, maintenant à l'école des officiers de St-Jérôme, visitait des amis à Sudbury en fin de semaine.

Le soldat Jean Laberge était en congé chez des parents en fin de semaine.

Mlle Aurore Lapalme est partie dimanche dernier pour un voyage à Québec où elle visitera son frère Aimé qui est au postulat des "Pères Blancs" à Everelle.

NAISSANCES

M. et Mme Oscar Chartrand sont heureux d'annoncer à leurs amis la naissance, le 18 octobre, d'une fille, Marie-Evelyne-Claudette.

M. et Mme Camille Gervais annoncent la naissance d'un fils, le 25 octobre, baptisé sous les prénoms de Joseph-Armand-Gérald.

M. et Mme Jean-Baptiste Roy se réjouissent de la naissance le 18 octobre d'un fils, Joseph-Donald.

M. et Mme Joseph Proulx sont heureux d'annoncer la naissance, le 23 octobre, d'une fille baptisée, Marie-Gisèle-Jacqueline.

M. et Mme Joseph Pèlerin annoncent la naissance, le 6 novembre, d'un fils Joseph-Guy-Normand.

M. et Mme Joseph Lamothe annoncent à leurs amis la naissance le 20 octobre d'un fils, Joseph, Ernest, Donald.

M. et Mme Placide Gaudrault sont heureux d'annoncer à leurs amis la naissance le 2 novembre d'une jolie fille, Marie, Yvette, Louise.

M. et Mme Hector Boulay se réjouissent de la naissance le 2 novembre d'une fille baptisée, Marie, Jeanne, Claudette.

Les nombreux amis de M. et Mme Olivier Robillard se réjouiront de la naissance le 30 octobre d'un fils, Joseph, Walter, Fernand, qui fait la joie de la famille Robillard.

M. et Mme Alfred Cardinal annoncent à leurs amis la naissance 29 octobre, d'un fils baptisé, Joseph, Alexis, Raymond.

M. et Mme Nestor Leroux sont heureux d'annoncer à leurs nombreux amis la naissance d'un fils, Joseph, Hervé, Marcel.

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
25, rue Beech Tél. 3-0108
Rés. 6-6132

CONCERT ET PARTIE DE CARTES

Les amateurs de cartes seront heureux d'apprendre que la chorale organise pour le 24 novembre, un concert et une partie de cartes au profit de l'église. On s'attend à un succès encore plus grand que celui obtenu par le "bingo" de cet automne.

• •

Dimanche prochain, les "Dames de Sainte-Anne" auront leur communion générale à la messe de huit heures.

Le monde sportif

par Conrad Fortin

Maintenant que la cédule de la Ligue Nationale est un peu avancée, il nous est permis de porter un jugement sur la puissance de chaque équipe. D'après l'opinion des critiques experts du hockey, les Canadiens et le Détroit se disputeront le championnat de la ligue cette année. Si nous ne sommes pas en parfaite concordance avec cet avis, nous prétendons du moins que les Montréalais ont une équipe qui leur fera honneur. L'acquisition de Gordon Drillon a été une sage manoeuvre de Dick Irvin. Actuellement Drillon est le meilleur homme sur l'alignement des Habitants. En plus, les Canadiens se signalent par leurs offensives réitérées. Jack Portland et Léo Lamoureux forment une défense solide tandis que Paul Bibeault est une étoile dans les buts. Les Maple-Leafs de Toronto sont des candidats sérieux pour la coupe Stanley. Leur pilote, "Happy" Day a réussi à former un club dont la valeur ne doit pas être négligée: les deux lignes Stewart-Poile-McLean et Taylor-Schriner-Carr fonctionnent magnifiquement. Si Ebby Goodfellow est introduit dans l'alignement du Détroit, les Red Wings seront plus à craindre. Don Grosso, Syd Howe, Mud Bruneteau et Joe Carvith dirigent leurs attaques; Johnny Mowers est excellent dans les buts. Bien que les Rangers aient paru faibles dans leurs premières parties, ils constituent une équipe bien équilibrée. Lester Patrick possède, en Joe Bell et Lin Bend, deux recrues rapides et habiles sur la glace. La ligne Hextall-Watson-Patrick est toujours menaçante sur l'offensive. Le Chicago et le Boston sont, pour ainsi dire, des points d'interrogation dans la ligue Nationale. "Red" Hamill, Doug Bentley et Max Bentley sont les seuls Black Hawks qui se sont distingués jusqu'à date. L'absence de Schindt, Baeur et Dumart a beaucoup amoindri la puissance du Boston. Voilà ce qu'offre la Ligue Nationale en fait d'équipes. A vous maintenant de choisir les futurs possesseurs de la coupe Stanley.

• •

Récemment, Paul Thompson, pilote du Chicago, a déclaré qu'il regrettait l'absence de George Gee sur son alignement. Gee, qui demeure à Falconbridge, n'a pas réussi à obtenir un passeport pour se rendre aux Etats-Unis. L'an dernier, il jouait au hockey pour le Kansas City.

• •

La semaine dernière, l'équipe du Collège Sacré-Coeur au hockey a commencé son entraînement pour la saison prochaine. Mardi, les collégiens allèrent se détendre les jambes au stadium de Copper Cliff; pour assouplir leurs muscles, ils entreprirent une série d'exercices physiques pendant le reste de la semaine.

• •

Quand les Canadiens furent défaits par le Détroit, samedi dernier, c'était la première joute que le tricolore perdait à Montréal. Deux buts comptés par Mud Bruneteau aidèrent les Red Wings à triompher des Habitants par un compte de 5 à 2.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Chic mariage à Noëville

Noëlville (D.N.C.).—Mardi le 10 novembre, M. Wilfrid Bourgault, de Warren, conduisait à l'autel Mlle Emma Furoy, de Noëlville. Le mariage fut célébré dans l'église St-David par M. l'abbé J.-M. Leclair, curé de la paroisse. La mariée portait un manteau de fourrure noir, avec chapeau de velours vert foncé et les accessoires noirs. Le dîner fut servi chez les parents de la mariée, M. et Mme Arthur Furoy, de Noëlville. Après le dîner, les mariés partaient pour un voyage à Brampton Ville et Niagara Falls. Pour le voyage, la mariée portait un costume tailleur de crêpe de laine brun. Au retour, les nouveaux mariés résideront à Warren. Parmi les invités, on remarquait M. et Mme Antoine Furoy de Ste-Rose, P. Q., M. et Mme Léon Furoy, de Notre-Dame-du-Nord, P. Q., M. et Mme Henri Furoy de Notre-Dame-du-Nord, M. et Mme Charlie Furoy, de Notre-Dame-du-Nord, M. et Mme Rosaire Furoy, de Alban, M. Gérard Furoy, de Noëlville, et M. Jean Furoy, de Noëlville.

Timmins

Timmins (D.N.C.)—Jeudi dernier, deux mariages furent célébrés en l'église Notre-Dame-de-Lourdes. M. Gérard Keyes épousait Mlle Clémence Clément, fille de M. et Mme J.-A. Clément, 52 avenue Commerciale. M. et Mme G. Keyes demeureront à 153 avenue Commerciale.

M. A. Morin, fils de M. et Mme Alex. Morin, de Timmins, prenait comme épouse Mlle Sally Rathier, fille de M. et Mme Joseph Rathier, 129 avenue Commerciale. Le Père Gontarie officiait. Chant et musique étaient exécutés par Mlle Laura Selvert et M. A. Meunier. Le fantassin R. Rathier, du camp Borden, servait comme garçon d'honneur.

M. B. D. Turcotte, de l'aviation canadienne, était en congé récemment à 165 rue Pine sud.

Mme R.-D. Giroux est retournée à Winnipeg après avoir visité ses parents M. et Mme Fred Lalonde, 12 avenue Main.

M. Alphonse Desjardins, 56½ Lakeshore Road, est parti pour Windsor où il est employé.

Le pilote Marcel Everard visitait ses parents et son épouse la semaine dernière.

M. Rodolphe Laurin, de Timmins, a été gradué au camp des officiers de Brockville, Ont.

M. et Mme R. Desjardins, 164 Spruce sud, ont pris résidence à Sarnia, Ont.

Le soldat F. Pilon a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme A. Pilon, 16 avenue Wilson.

M. et Mme Benoit Kinlough demeurent maintenant à Montréal. Leur résidence était 174 rue Pine nord.

Le sapeur B. L. Bélec est retourné à Petawawa après un congé chez M. et Mme Bélec, 8 avenue Main.

Le soldat Neil Lebouthillier bien connu des amateurs de boxe ici, est maintenant aux Etats-Unis où il apprend la technique des troupes parachutistes.

CORRECTION

Dans un communiqué paru la semaine dernière, il était annoncé que les bingos, organisés par les Anciens, auraient lieu les 15, 22 et 29 novembre au Collège Sacré-Coeur. Il y avait erreur puisque le premier de ces bingos a eu lieu le 16; les deux autres auront lieu les 23 et 30 novembre.

PLUS DE MOUSTACHES SUR LA SCENE

Stockholm, Suède. — Le premier ministre Vidkun Quisling ne tolérera plus de "Clark Gable" sur les scènes norvégiennes. Le dernier décret émanant d'Oslo défend aux acteurs de s'affubler d'une barbe ou d'une moustache. Le but de cette interdiction est double. Quisling veut d'abord empêcher qu'un comédien puisse, à tout moment, déchaîner les rires dans l'auditoire en parodiant Hitler; ensuite, il veut rendre impossible qu'un acteur soulève l'enthousiasme général, en se maquillant comme le roi Haakon de Norvège. Cependant, les dramaturges qui produisent des pièces retraçant les exploits des anciens Vikings, se demandent comment ils feront pour montrer ces "rois de mer" sans barbe au menton.

22, 23, 24 novembre à 7.30 p.m.
A ST-JEAN-DE-BREBEUF
GRAND TRIDUUM
sur question sociales
Prédicateur:
R. P. R. DUBE, S.J.

"QUELLE VANTARDISE RIDICULE!"

Washington.—Une preuve nouvelle de l'ignorance dans laquelle demeurent les Italiens, en ce qui concerne les possibilités industrielles de l'Amérique du Nord, nous est parvenue cette semaine. Commentant l'exploit de l'armateur Henry Kaiser, qui a fait construire un cargo en dix jours, la radio de Rome déclare: "Ce sont simplement des vaisseaux fantômes, bâtis rien que dans l'imagination. Cela prouve comment les Américains font du bluff. Tout le monde sait qu'il est impossible de construire un cargo de dix mille tonnes en dix jours!"

Petites annonces

BOIS A VENDRE — Avez-vous un camion? Belle aubaine: à 45 milles de Sudbury, 175 cordes de bouleau, épinette et tremble mélangés. Très sec, coupé de l'hiver dernier. Prix raisonnable. S'adresser à l'Ami du Peuple, 137 N.-Dame.

Faites lire *"l'Ami du Peuple"*

MEME LES POISSONS

Moi aussi je fais de la récupération . . .

Théâtre **CAPITOL** Sudbury
AU PROGRAMME JUSQU'A SAMEDI
CLARK GABLE - LANA TURNER
DANS
"Somewhere I'll Find You"

Maurice Ouimet
désire annoncer à ses amis qu'il se portera candidat à l'échevinage dans le quartier Fournier
—Que les droits du Quartier Fournier soit reconnus.
—Finie la politique des suiveux et des laissez-faire.

FEVES BLANCHES ---------- 3 lbs 19¢
PAPIER "SANI-WHITE" ---------- 4 roul. 25¢
SOUPE aux tomates "Campbell -- 2 btes 19¢
RIZ, no 1 ---------- 2 lbs 27¢
SEL "Windsor" ---------- 2 btes 19¢
PAPIER CIRE pour dîners ---------- 40 pi. 15¢
CAFE "Nabob" ---------- lb 49¢
TAPIOCA ---------- 2 pqts de 8 oz. 25¢
THE LIPTON étiquette rouge ---------- ½ lb 43¢
THE LIPTON étiquette orange ---------- ½ lb 45¢
VIANDES ET LEGUMES FRAIS

EPICERIE CARLOAD
En force jusqu'au 21 novembre inclusivement
45 rue Elm . . 5-5659
306 Whittaker 6-6114
408 Notre-Dame 8-6972
6 MAGASINS A VOTRE DISPOSITION 6
Quality Meat & Grocery 5-6628
59 rue Eyre . . 7-7535
Garson Ontario